

NAMUR

MAGAZINE

PÉRIODIQUE D'INFORMATION
NOVEMBRE 2022

118



**NAMUR
CAPITALE**

**PLACE M. SERVAIS • DOSSIER ÉNERGIE • AGENDA •
FÊTES DE FIN D'ANNÉE • ART EN VILLE •
PATRIMOINE • CITADELLE • SMART CITY • ...**

Le spécialiste du véhicule Electrique utilitaire Et de la voiture sans permis

LIGIER
PROFESSIONAL



**Véhicules
électriques
utilitaires**

**Voitures
sans permis**



Tél. 081 39 15 34
rue des Salamandres, 6
5100 Naninne

LIGIER PARTNER

vermeir@e-mobilityconcept.be
www.e-mobilityconcept.be

CHÈRES NAMUROISES, CHERS NAMUROIS,

Le sommaire de ce numéro fait écho à la situation que chaque famille, chaque ménage, connaît actuellement : la flambée des prix de l'énergie. Namur n'est pas épargnée. Comme vous, l'Administration communale va devoir veiller à ne pas surconsommer afin de limiter la facture, tout en veillant au bien-être de son personnel.

Parallèlement, en tant qu'Échevin du Patrimoine et grâce à l'expertise et au soutien du Département des Bâtiments, nous veillons à poursuivre nos efforts en matière d'efficacité énergétique. Des efforts que nous menons depuis 2007 déjà et qui concernent les 310 bâtiments qui font partie du parc immobilier de la Ville : remplacement des châssis, rénovation des toitures, placement d'éclairage LED, isolation... il n'y a pas une minute sans que nous ne pensions à réduire notre empreinte carbone. Et quand nous avons l'occasion d'allier patrimoine classé et performance énergétique, nous faisons le maximum pour y arriver. L'un des meilleurs exemples du moment n'est autre que la transformation de la Halle al'Chair et son isolation améliorée avec le respect que ce morceau d'histoire namuroise impose. Et ce, tout en préservant les différentes découvertes archéologiques mises à jour durant le chantier.

Vous le découvrirez dans ce magazine, plusieurs projets apportent des réponses à ce contexte de crise énergétique et, de manière plus générale, de crise climatique. Par ailleurs, le Collège communal initie diverses mesures à appliquer dans nos bâtiments, nos écoles, nos halls de sports...

Outre le volet énergie, Namur foisonne d'initiatives constructives et d'idées innovantes dans tous les domaines. Dans ce numéro, on vous parlera également d'une ville qui poursuit sa métamorphose, en témoigne la finalisation de la place Maurics Servais. Mais aussi d'art, de culture, de smart city... Sans oublier les fêtes de fin d'année qui approchent.

Je vous souhaite donc une agréable lecture !

TANGUY AUSPERT

Échevin du Patrimoine et de la Gestion interne

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Vie communale | 2 |
| Mobilité active | 4 |
| Namur, ma belle | 5 |
| Énergie | 9 |
| Culture | 13 |
| AGENDA | 15 |
| Fêtes de fin d'année | 27 |
| Action sociale | 31 |
| Sentiers | 32 |
| Art en ville | 32 |
| Sports | 34 |
| Citadelle | 36 |
| Transition écologique | 37 |
| Smart city | 38 |
| Appel à candidatures et emploi | 40 |

NAMUR MAGAZINE N°118 – NOVEMBRE 2022

Éditeur responsable : Ville de et à 5000 Namur

Directrice générale : Laurence Leprince

Rédactrice en chef : Lauranne Debatty

Tél : 081 24 86 78 – fax : 081 24 63 31

namurmagazine@ville.namur.be
www.namur.be

Avec la collaboration de : Anne-Camille Chapelle, Arnaud Paulet, Aude Kubjak, Catherine Noël, Julie Dupont, Lionel Georges, Marie Dewulf, Mélissa Dewez,

Michaël Petit, Nicolas Simon, Pascale Derhet, Sandrine Antheunis, Simon Lahaut, Sophie Bruyr, Sylvie André, Valentine Collin, Valérie Sacchi.

Photos : 123RF, Freepik.com, Denis Closon, Philippe Lavandy, Vincent Ferooz

Couverture : Vincent Ferooz

Réalisation :
Paf! Design – pafdesign.be

Production / Régie publicitaire :
Regifo – regifo.be

Tirage : 62.000 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois



**NAMUR
CAPITALE**



RAMASSAGE DES SAPINS

Comme chaque année, en janvier, les sapins de Noël qui décorent nos maisons durant les fêtes sont collectés. La collecte concerne les sapins naturels, sans pied, ni décoration. Ils doivent être présentés le jour de la collecte, avant 8h, sur le trottoir, devant l'habitation.

JOURS DE COLLECTE

- **2 janvier, à 5h – Sapins des commerces :**
 - Jambes (avenues Jean Materne et Gouverneur Bovesse),
 - Centre-ville (rues commerçantes et piétonnes),
 - Salzinnes (rue Patenier).
- **8 janvier :** Bomel, Herbatte, Heuvy, Jambes, Namur (centre urbain), Plomcot.
- **9 janvier :** Beez, Boninne, Bouge, Champion, Cognelée, Dausoulx, Gelbressée, Marches-Dames, Saint-Marc, Vedrin.
- **10 janvier :** Dave, Erpent, La Plante, Lives-sur-Meuse, Loyers, Naninne, Wépion, Wierde (Andoy).
- **12 janvier :** Belgrade, Flawinne, Malonne, Suarlée, Temploux.
- **13 janvier :** Citadelle, Saint-Servais, Salzinnes et Salzinnes-les-Moulins.

BONNES PRATIQUES

Il est important de s'assurer qu'aucun élément indésirable n'est resté sur le sapin. Ceci, afin d'éviter tout dégagement de substances toxiques lors des grands feux.

Le sapin doit être placé de manière à ne pas gêner ou entraver la circulation des usagers et usagères de la voie publique. Par ailleurs, il doit être parfaitement visible par les services communaux. Après la collecte, il est demandé de veiller à nettoyer la voie publique si nécessaire.

Si la date de ramassage ne vous convient pas, les sapins peuvent bien entendu être déposés par vos soins au parc à conteneurs le plus proche de chez vous.

QUE DEVIENNENT LES SAPINS DE NOËL ?

La majorité des sapins collectés par les services communaux sont brûlés lors des grands feux. Ceux collectés dans les recyparcs sont envoyés au centre de compostage du BEP à Naninne pour être transformés en compost et, ainsi, connaître une seconde vie !

Plus d'infos ?

Contactez le n° vert du Service Propreté publique au 0800 99 899.



7 MARCHÉS LOCAUX NAMUROIS

La Ville de Namur compte sur son territoire communal 7 marchés locaux.

- **Belgrade :** place do Bia Bouquet – Le lundi, de 8h à 13h
- **Salzinnes :** place Louise Godin – Le mardi de 8h à 13h
- **Flawinne :** sur le parking longeant la rue A. Vigneron-Colin – Le mardi de 14h à 18h30
- **Boninne :** place Arthur Blairon – Le mercredi de 14h à 19h
- **Jambes :** avenues Materne et Bovesse, places de la Wallonie et de la patinoire – Le jeudi de 8h à 13h
- **La Plante :** sur le parking du hall sportif – Le vendredi de 15h à 18h30
- **Namur :** centre-ville – Le samedi de 8h à 13h

Vous l'avez sans doute remarqué, depuis le mois de septembre, le petit marché hebdomadaire de Namur-gare, qui se tenait le mercredi après-midi, a été supprimé en raison du manque d'affluence et de la défection des échoppes.

UNE OFFRE RENFORCÉE DANS LES VILLAGES

Au-delà de ces rendez-vous, de nouvelles dynamiques se mettent en place pour favoriser les échanges entre la population, les producteurs et productrices. Ainsi, la Ville a contacté de nouveaux ambulants et ambulantes pour renforcer l'offre dans les villages.

- **Le marché de Flawinne,** qui

proposait des produits de la mer, compte désormais une boucherie / charcuterie, de même qu'une échoppe de fruits et légumes.

- À **Bomel**, l'idée d'un nouveau marché a été envisagée par le Comité de quartier local, soutenue par ses habitantes et habitants.
- À **Salzinnes**, en plus du marché de la place Louise Godin, la place Rijckmans accueille depuis la rentrée un marché nocturne de l'artisanat et des produits locaux tous les 2^e jeudis du mois, de 17h à 21h. Cette initiative est portée par l'Association des Commerçants salzinnois.

PLAN DE GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT



En juillet 2021, les inondations ont fortement impacté une grande partie de la Belgique, y compris le territoire namurois. Face aux dégâts engendrés par ces intempéries, la réaction des pouvoirs publics ne s'est pas fait attendre. D'abord, via une mobilisation générale sur le terrain pour lutter activement contre les sinistres. Ensuite, via la mise en œuvre d'une stratégie de prévention de ces sinistres.

PRÉVENIR LES RISQUES D'INONDATIONS

Le 14 septembre 2021, le Conseil communal de la Ville de Namur a décidé de débloquer 5.500.000 d'euros, destinés à prévenir les risques d'inondations.

Ces moyens financiers permettent de renforcer l'action de la Ville, notamment en matière de réparation urgente de rues, d'ouvrages d'art et du réseau d'égouttage. Mais aussi, par le recrutement de nouveaux agents et agentes dont un hydrologue, la réalisation d'un cadastre d'une partie du réseau d'égouttage, l'achat d'équipements, le renforcement des marchés pluriannuels pour l'entretien des fossés, des égouts et ouvrages d'art et le lancement d'études hydrologiques et hydrauliques.

En parallèle, les services communaux concernés se sont concertés pour assurer **une coordination transversale et efficace de la gestion des eaux**. Cette concertation doit aboutir à la mise en place d'un « Plan de gestion des eaux », à l'instar des Plans « Trottoirs » et « Voiries ».

INVENTORIER, CONTRÔLER, ENTRETENIR LES INFRASTRUCTURES

Concrètement, ce plan de gestion des eaux aura pour but d'inventorier les infrastructures existantes, d'assurer un contrôle périodique des zones à risque, de

mettre en place un plan de gestion et d'entretien des infrastructures, d'améliorer et d'adapter les réseaux pour anticiper les effets du changement climatique.

Il s'agit également de lutter contre les incivilités qui portent atteinte aux voies d'eau, de mettre à jour l'inventaire des zones inondables et inondées et d'accompagner le développement urbanistique en matière de gestion des eaux.

La Ville n'est pas seule à la barre de ce plan. Toute une série d'ac-

teurs extérieurs sont actifs, notamment, le Service Technique Provincial, le Service Public de Wallonie et l'Intercommunale Namuroise de Services Publics qui ont lancé des travaux en urgence et programmé des études hydrologiques et hydrauliques.

Les services techniques de la Ville veillent à la meilleure coordination possible entre toutes les parties prenantes afin de rentabiliser au maximum les investissements en cours.



ZONE DE RENCONTRE

DES NOUVEAUX PANNEAUX INFORMATIFS

Depuis mai 2020, une zone de rencontre est d'application en centre-ville. Depuis peu, des panneaux informatifs complémentaires aux panneaux réglementaires du Code de la route ont été installés pour rappeler les principes et avantages de cette mesure aux automobilistes.



Basée sur le principe de la « zone de rencontre », cette zone partagée offre l'avantage de maintenir la circulation automobile, moyennant le respect d'une vitesse limitée à 20 km/h, tout en accordant plus d'espace aux modes doux.

Les piétonnes, piétons et cyclistes sont autorisés à circuler librement sur toute la largeur de la chaussée, tout en restant vigilants aux véhicules et sans entraver délibérément leur circulation. Par ailleurs, le stationnement reste autorisé mais uniquement dans les emplacements délimités.

Avec cette mesure, l'espace offert aux modes doux en centre-ville est plus large et sécurisé.

Par ailleurs, ce dispositif constitue une transition entre une « zone 30 » et la future « zone piétonne », décidée dernièrement par le Collège communal pour, notamment, favoriser la convivialité et la sécurité dans le centre-ville.



UNE MEILLEURE OFFRE POUR LE STATIONNEMENT SÉCURISÉ DES VÉLOS

La Ville de Namur multiplie l'implantation d'emplacements de stationnement sécurisés pour les vélos. Au fil du temps, outre les parkings sécurisés créés à proximité ou dans l'enceinte des écoles de la commune, plusieurs boxes vélos avec fermeture à clé ou par badge ont été implantés. Ils sont de plus en plus nombreux et accessibles à toutes et tous.

Certains emplacements sont disponibles au **Parking Namur Expo** à Salzignes, sur la **place Sainte Calixte** à Jambes et au **P+R Saint-Nicolas**. Récemment, de nouveaux boxes ont été installés dans la **rue du Lombard** avec une capacité de 15 vélos, et au **P+R de Bouge** avec une capacité de 40 vélos, dont 8 places équipées d'une borne de recharge électrique, une station de gonflage et une station de matériel de réparation.

Plusieurs autres projets, menés dans le cadre du Plan d'investissement Wallonie cyclable 2021-2024, verront le jour prochainement.



Plus d'infos sur le stationnement vélo à Namur et la mobilité en Wallonie ?

sti.namur.be et mobilite.wallonie.be

L'attractivité territoriale et économique de Namur Capitale passe par la renaissance et la modernisation de ses quartiers. Les années 2021 et 2022 ont vu l'aboutissement de projets de grande ampleur : téléphérique, Grand Manège, NID, Confluence, place M. Servais... Tandis que d'autres projets – ceux des quartiers des Casernes et de la Gare – se finaliseront courant 2023 et 2024. Sans oublier le parc urbain de l'Espena dont le chantier débutera au printemps prochain.

EN IMAGES, CAP SUR CES PROJETS STRUCTURANTS !

UN NOUVEAU VISAGE POUR LA PLACE MAURICE SERVAIS



Le 19 octobre dernier, la place M. Servais, en cours d'aménagement depuis août 2021, a été inaugurée ! Depuis lors, les Namurois et Namuroises profitent pleinement de la métamorphose des lieux.

Désormais, une connexion existe entre le piétonnier et le bas de la ville.

CONVIVALITÉ, RENCONTRES, DÉAMBULATIONS

Cette place publique constitue aujourd'hui un lieu convivial, de rencontres et d'animations, pouvant accueillir de nouvelles terrasses. Mais pas seulement... Elle dispose d'une fontaine sèche, de banquettes installées aux pieds des six arbres et d'un kiosque contemporain.

AUX OUBLIETTES LE PARKING ASPHALTÉ

Le flux des véhicules motorisés est désormais canalisé. Quant au stationnement sur les abords, il est strictement réservé

aux véhicules de livraison durant les horaires impartis, et se limite à un dépose-minute pour répondre aux attentes de la population scolaire environnante.

Depuis fin septembre, des caméras ANPR de reconnaissance automatique du numéro d'immatriculation contrôlent l'accès, en entrée et en sortie, des véhicules s'engageant dans le piétonnier, dont la place Maurice Servais.

UNE PLACE DURABLE ET PROPRE

Les matériaux qui constituent la place sont solides et locaux. La pierre bleue, par exemple, provient des Carrières du Hainaut de Soignies. Seul le bois (azobé) n'est pas de chez nous car il a été choisi pour pouvoir résister aux intempéries.

Quant aux terrasses, la Ville ne souhaite pas qu'elles occupent toute la place. Elles feront effectivement leur apparition mais dans d'autres proportions que sur la place Marché-aux-Légumes. L'idée étant, en priorité, de laisser l'opportunité aux passants et passantes de s'approprier le lieu, dans le respect des règles du vivre ensemble. Cette vision passe par le respect de la propreté du site. À ce titre, l'emplacement des futures poubelles ne sera défini qu'après une phase transitoire qui mettra en lumière les comportements des usagers et usagères.

La place sera équipée de caméras de surveillance d'ici la fin de l'année.

Le coût global de ce chantier avoisine les 2,2 millions d'euros.

UN KIOSQUE ANIMÉ DÈS 2023 !

À partir du printemps prochain, tous les dimanches d'avril à fin septembre, le kiosque de la place organisera des «lunchs musicaux». Les animations musicales seront programmées de 11h à 12h.

La programmation, proposée par le Service Culture, sera éclectique et brassera l'ensemble des styles musicaux. L'idée : mettre à l'honneur des musiciennes et musiciens locaux (jeunes talents ou artistes confirmés), et permettre à un large public d'assister gratuitement à des concerts de swing, jazz, pop, rock, folk, classique...

Les prestations des groupes et fanfares se feront soit en mode acoustique, soit sur leur propre matériel d'amplification (pas de sonorisation prévue au kiosque).



LE QUARTIER DE LA GARE REPREND VIE

La redynamisation du nord de la Corbeille, et plus particulièrement du quartier de la Gare, constitue un objectif stratégique depuis de nombreuses années. Le vaste programme de la Ville progresse. Découverte des avancées, images à l'appui.

AXE ROGIER-BRABANT : PLACE AUX FINITIONS



L'été dernier, la poursuite de la réfection de la voirie a repris sur l'axe Rogier-Brabant. L'axe concerne la partie depuis le rond-point des Ardennes jusqu'à la rue Rogier, en son intersection avec la rue de Fer.

Cet automne, les trottoirs – plus larges – se finissent et, fin d'année, le nouveau revêtement hydrocarboné sera posé. Les quais provisoires du TEC ont quant à eux déjà été démontés.

Pour début 2023, bonne nouvelle, le chantier sera clôturé. La Ville rappelle que ces travaux ont pour but d'améliorer la qualité des trottoirs et de fluidifier la circulation des modes actifs et des transports en commun.

GARE MULTIMODALE : BIENTÔT OPÉRATIONNELLE

Cette fois, l'infrastructure de génie civile de la gare multimodale est terminée. Début 2023, la dalle située au-dessus du hall des voyageurs deviendra le nouveau centre névralgique des bus périurbains namurois.

Le TEC estime qu'en février 2023, la gare des bus sera mise en service partiellement. L'embarquement et le débarquement d'une partie des lignes non urbaines se fera au départ de 4 quais sur 8. Enfin, en mars, le TEC envisage la mise en service totale des lignes.

Une vingtaine de lignes non urbaines se partageront ainsi les 8 quais de la nouvelle gare des bus.



Plus de 50 millions d'euros ont été débloqués par la Wallonie pour ce projet qui bénéficiera en grande partie au TEC et, dans une moindre mesure, à la SNCB. Concernant les voiries communales, la Ville a financé un complément de 2 millions d'euros pour le square Léopold. Elle prendra également en charge l'aménagement de la place de la Station et du boulevard Mélot (avec un soutien de la Wallonie).

BOULEVARD MÉLOT ET PLACE DE LA STATION

Vous l'avez remarqué, depuis mi-septembre, d'importants travaux d'impérants se poursuivent au niveau de la gare. Menés par ORES, ces travaux portent sur 3 volets :



- Le **renforcement du réseau électrique** afin de faire face à la demande croissante en électricité et de permettre à la Ville de réussir le défi de la transition énergétique. Par exemple, en préparant le réseau pour accueillir des bornes de rechargement pour véhicules électriques. Au total, près de 5 km de câbles sont posés.
- Le **remplacement et la rénovation des installations électriques et de gaz existantes**, le cas échéant.
- L'**intégration plus harmonieuse de l'éclairage public** dans le paysage urbain.

Ces travaux complexes sont mis en œuvre en concertation avec les différents impétrants et autres acteurs de la vie urbaine (VOO, Sofico, TEC...). Une concertation est nécessaire pour dégager des synergies lors de la réalisation des différentes phases de chantier.

Ce n'est qu'après ces travaux préparatoires, au printemps 2023, que le chantier d'aménagement du boulevard Mélot et de la place de la Station pourra débuter.

Réunion publique

Une réunion publique abordant les projets structurants de Namur – dont l'extension du piétonnier – se tient le **5 décembre à 18h30 à la Bourse, place d'Armes**. Accès gratuit. Inscription obligatoire. Infos pratiques sur www.namur.be ou www.le-nid.be.

UN NOUVEL ILOT S'ÉLÈVE SUR LE SITE DES CASERNES

Rassurez-vous, l'important chantier sur le site des Casernes progresse. La poussière, les grues et les échafaudages laisseront place à un îlot qui abritera dans quelques mois des logements, des services, un commerce alimentaire, une bibliothèque, une brasserie, un parc et un parking sous-terrain, le tout encadrant l'ancien corps de garde. Sans oublier le nouveau Palais de Justice.



Prise de vue : octobre 2022.

LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Au cœur du quartier, cette bibliothèque sera ouverte sur l'extérieur, facilement accessible et dotée d'équipements technologiques de pointe.

Elle occupera la moitié gauche ainsi que les trois premiers étages du nouveau bâtiment construit à l'angle du parc.

Les espaces dédiés au public seront répartis sur deux étages : un destiné à la section jeunesse ainsi qu'à l'espace Heure du Conte et à la salle polyvalente, l'autre destiné à accueillir la section adulte. Le reste des locaux sera destiné au personnel.

Les travaux se termineront au printemps 2023. La bibliothèque actuellement située Venelle des Capucins intégrera le bâtiment flambant neuf.

L'ESPACE HORECA

Une passerelle reliera la bibliothèque à un vaste espace Horeca de deux étages. Les produits vendus respecteront la logique du circuit-court. L'espace sera opérationnel après désignation du concessionnaire.

Le site se transforme pour offrir à la population, fin 2023, début 2024, un lieu où il fera bon vivre et travailler. Images à l'appui, immersion au cœur du projet.



Vue aérienne du futur quartier. Perspective 3D : Cœur de Ville.



Parc et bibliothèque au croisement des rues du P. Lancier et G. Michel. Perspective 3D : Cœur de Ville.



Vue depuis le parc. Le bloc B et la future brasserie, à gauche, reliée par une passerelle à la bibliothèque, à droite. Perspective 3D : Cœur de Ville.

LA HALLE MARAÎCHÈRE

La future halle vise à encourager l'agriculture nourricière. Elle constituera une sorte de « marché couvert », fournissant des produits frais et locaux. Une fois le chantier terminé, fin 2024, la halle fera l'objet d'une concession.

Ce chantier est soutenu par la Wallonie, dans le cadre de la PIV¹. La partie « marché couvert » s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet de la Wallonie (SPW Agriculture) visant à « Relocaliser l'alimentation en Wallonie ».

LE PALAIS DE JUSTICE

Le Palais de Justice est à charge de la Régie des BâtimENTS, gestionnaire immobilier de l'État fédéral. Y occuperont les lieux : la cour d'assises fédérale, le tribunal de première instance, le parquet du procureur du Roi, le parquet de la jeunesse, le parquet de police, le tribunal et la cour de travail, l'auditorat du travail, le tribunal de commerce, la justice de paix, le barreau et le corps de sécurité des prisons. Le volet pénal de la division de Dinant de l'arrondissement judiciaire de Namur sera également intégré.

Fin estimée du chantier : novembre 2023.

Plus d'infos ?

Toutes les actualités liées à la transformation de Namur sur www.namur.be et sur www.le-nid.be.



Halle maraîchère au croisement des rues du P. Lancier et des Bourgeois. Perspective 3D : Cœur de Ville.

AUTRES FONCTIONS

À ces divers espaces, s'ajoutent :

- Le **parc urbain** en pleine terre. Un poumon vert en centre-ville, pourvu de mobilier urbain.
- Le **Musée Africain de Namur**.

Fin estimée du chantier : 2024.

UN SITE GÉOGRAPHIQUEMENT STRATÉGIQUE

Rappelons que ce site d'1,3 hectare bénéficie d'une localisation idéale, à la croisée de quatre quartiers (Herbatte, Saint-Nicolas, Célestines/Pépin et axe Rogier/Dewez/Delvaux) et proche des gares des bus et des trains.

¹ La Politique Intégrée de la Ville du gouvernement wallon vise à soutenir financièrement les grandes villes wallonnes (+ de 50.000 habitant-e-s). Ce plan a pour but de redynamiser l'économie locale et régionale sur la période 2021-2024.

PARC URBAIN RUE DES DAMES BLANCHES : UN POUMON VERT EN CŒUR DE VILLE

La Ville de Namur a placé la transition écologique au cœur de ses priorités. Parmi les moyens envisagés pour lutter contre les îlots de chaleur générés par le changement climatique, on retrouve la verdisation des espaces.



Dans cette optique, un parc urbain de 7.000 m² verra le jour à la rue des Dames Blanches, en lieu et place des bâtiments scolaires vétustes, permettant ainsi de procéder à l'assainissement du site.

D'ici quelques années, ce parc pourra compter sur la présence :

d'arbres, de cheminements piétons adaptés aux PMR, de mobiliers urbains durables, de vallonnements, d'une mare...

Le parc permettra de préserver la zone des îlots de chaleur urbains et d'apporter de la fraîcheur en été, tout en offrant un abri de qualité pour la biodiversité grâce à des aménagements végétaux.

Pour rappel, un processus participatif a été mis sur pied afin de co-concevoir avec les habitants

et habitantes le plan d'aménagement de ce parc. Des jeunes de l'Institut Saint-Louis Namur et de l'école communale La Court'Echelle ont également été sollicités dans la réflexion.

Un projet soutenu par la Wallonie via la PIV.

Plus d'infos ?

www.namur.be
ou www.le-nid.be



**POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE**



UN PLAN COMMUNAL POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Depuis quelques mois, la crise énergétique, couplée à l'inflation galopante des prix des matériaux et des produits alimentaires, frappe la population.

Pour y faire face et maintenir la continuité des services publics, la Ville de Namur a annoncé la mise en œuvre d'un plan global de mesures d'économie à court et moyen terme, visant tous les services de l'Administration.

AIDE À LA POPULATION

Pour soutenir la population, la Ville propose **des soirées d'info** sur l'énergie. Ces soirées sont destinées à celles et ceux qui n'ont pas la possibilité financière d'investir dans une rénovation énergétique lourde et qui n'ont pas droit au tarif social. Y sont prodigués, des conseils et recommandations sur la gestion du chauffage et des gros appareils électriques.



La Ville maintient par ailleurs le principe du **doublement des primes wallonnes** pour la réalisation d'audits énergétiques préalables aux rénovations.

Enfin, le dispositif **EN'Hestia**² a été déployé cette année. Via un accompagnement personnalisé, EN'Hestia guide les Namuroises et Namurois dans la rénovation de leur logement.

Plus d'infos ?

namur.be/prime-audit-logement | 081 24 72 04 | primesenergieclimat@ville.namur.be

DES MESURES LONG TERME

Au sein de l'Administration, on chiffre à 130 % l'augmentation des seuls coûts énergétiques en 2023.

Un certain nombre de mesures applicables immédiatement concernent les **comportements**

du personnel communal : éteindre les appareils de bureau ou encore supprimer les petits électros d'appoint énergivores. D'autres mesures concernent les **interventions techniques** telles que mieux réguler les chaufferies ou descendre le chauffage à 19° dans les bâtiments communaux.

Il a aussi été décidé de :



- **couper une partie de l'éclairage public la nuit.** Pour des raisons de sécurité, une partie des centres de Namur, Salzinnes, et Jambes resteront allumés entre minuit et 5h. Les voiries régionales resteront quant à elles allumées ;



- **à partir du 1^{er} décembre, les dispositifs de fermeture des portes et lumières seront imposés** aux commerces, institutions et entreprises. De même, la coupure des luminaires et enseignes (hors éclairage légal ou de sécurité) sera obligatoire de minuit à 6h³.



- **limiter les illuminations énergivores de fin d'année** et l'éclairage patrimonial de la Citadelle ;



- **remplacer la traditionnelle patinoire** du marché de Noël par une alternative moins énergivore : une piste de patins ;



- **isoler les enveloppes des bâtiments ;**



- **remplacer les chaudières et les châssis.**

Par ailleurs, un budget est bloqué pour réaliser des audits des trente bâtiments publics les plus énergivores.

Bien sûr, la Ville n'a pas attendu la crise actuelle pour agir. Une série d'actions sont depuis longtemps en place : remplacement des lampes des voiries par de l'éclairage LED, panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux et du CPAS, travaux d'isolation...

² Cette collaboration entre la Ville et EN'Hestia s'inscrit dans la stratégie du Plan Air Climat Energie de la Wallonie.

³ Pour certain-e-s commerces, institutions et entreprises, la mise aux normes d'un tel dispositif nécessite une période de mise en œuvre. La Ville leur accorde donc un délai jusqu'au 15 février 2023. Plus d'infos sur ce règlement ? www.namur.be

TRUCS ET ASTUCES

QUELQUES CONSEILS DE LA CELLULE « ÉNERGIE » DU CPAS DE NAMUR

En matière financière, vérifiez si :

1. Vous avez droit au **tarif social** pour le gaz naturel ou l'électricité ? Infos sur www.cwape.be (Espace consommateurs | Le tarif social).

Ce tarif social correspond au tarif le plus bas du marché. Il est identique dans toute la Belgique, quel que soit le fournisseur d'énergie ou le gestionnaire de réseau.

2. Vous avez droit au **Fonds mazout** en cas de chauffage au mazout, propane ou butane ? Infos sur www.mi-is.be (Énergie | Fonds social mazout).

Si vous pensez avoir droit à l'aide du Fonds social mazout, vous devez contacter le CPAS de la commune dans les 60 jours après la livraison.

3. Vous avez perçu votre **réduction unique de 300 €** en cas de chauffage au gasoil de chauffage ou au propane en vrac ? Infos sur www.economie.fgov.be (Énergie | Prix de l'énergie).

Cette allocation unique et forfaitaire est accordée aux ménages lors de l'acquisition de gasoil de chauffage ou de propane en vrac destiné au chauffage de leur habitation principale.

Elle concerne les livraisons effectuées par une entreprise entre le 15/11/2021 et le 31/03/2023.

4. Vous avez droit à la **subvention énergie** en tant que ménage à revenu modeste (Prime Mebar) ? Infos sur www.wallonie.be (Démarches administratives).

5. Vous avez droit aux **forfaits de base pour le gaz et l'électricité** ?

- 122 € à chaque client résidentiel qui, au 30 septembre 2022, a un contrat de fourniture d'électricité pour sa résidence : soit, à prix fixe et qui a été conclu ou renouvelé après le 30 septembre 2021, soit, à prix variable.

- 270 € à chaque client résidentiel qui, au 30 septembre 2022, a un contrat de fourniture de gaz pour sa résidence : soit, à prix fixe, et conclu ou renouvelé après le 30 septembre 2021, soit, à prix variable.

Attention : ce droit ne concerne pas les personnes ayant déjà un droit au tarif social.

6. Vous avez droit à d'autres **primes de la Wallonie** ?

Infos sur www.energie.wallonie.be (Particuliers | Aides et primes | Primes).

Plus d'infos ?

Centre Public d'Action Sociale | cellule.energie@cpasnamur.be | 081 71 20 58 | www.cpasnamur.eu

DES PETITS GESTES INTELLIGENTS AU QUOTIDIEN...

Sachant que le chauffage représente environ 3/4 de la facture d'énergie, vérifiez que ces gestes vous sont familiers :

- Je surveille et adapte ma température ambiante : 19 à 20°C max. dans les pièces de vie, 17°C max. dans les chambres, et la nuit ou quand je suis absent-e., 15°C suffisent.
- J'évite les courants d'air en plaçant des boudins de porte, joints de porte et de fenêtre. Mais, une ou deux fois par jour, j'aère brièvement (2-3 minutes) en ouvrant toutes les fenêtres pour changer l'air et chasser l'humidité.
- Je ferme les tentures la nuit et je les glisse derrière mon radiateur ou, mieux, je les remonte sur l'appui de fenêtre.
- Je choisis des matériaux chauds pour mes aménagements.

- Je m'habille chaudement au lieu d'augmenter le chauffage.

Dans votre local technique ou votre chaufferie...

- Dès que je ne chauffe plus, je règle ma chaudière en position été : elle ne s'occupe ainsi plus

**UN DEGRÉ EN MOINS =
7 % D'ÉCONOMIE !**



Image : Freepik.com

que de l'eau chaude sanitaire et non plus du chauffage.

- Je règle le thermostat de l'eau de chauffage à la chaudière: 60°C en mi-saison, 70°C en cas de température extérieure inférieure à 5°C.
- Je fais entretenir régulièrement ma chaudière : chaque année pour le mazout (obligatoire) et tous les deux ans pour le gaz (recommandé).
- J'isole toutes les conduites de chauffage dans les pièces inhabitées, même celles qui reconduisent l'eau à la chaudière.
- Si je m'absente plusieurs jours, je mets mon thermostat ou les vannes sur la position antigel.

Au niveau de vos radiateurs...

- Je dépoussière mes radiateurs au moins une fois par an.
- Je pose un réflecteur à l'arrière des radiateurs placés sur des murs extérieurs.
- Je dégage mes radiateurs pour que l'air réchauffé puisse circuler librement.

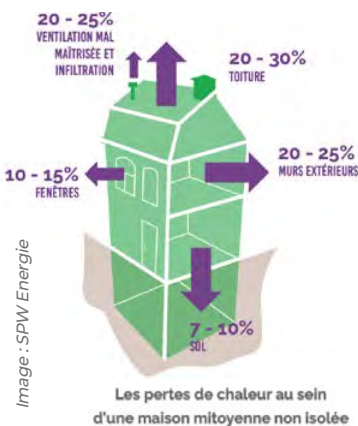


- Si j'ai des vannes thermostatiques, je les utilise pour régler la température souhaitée dans la pièce :
 - Dans la pièce du thermostat d'ambiance, j'ouvre les vannes au maximum.
 - Dans les autres pièces, j'ouvre les vannes selon la température souhaitée.
- Je purge mes radiateurs régulièrement.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Comment identifier les actions prioritaires ?

3 grandes étapes de réflexion dans le cadre de la rénovation énergétique de son logement :



1. Isolation et ventilation

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas! La recommandation est d'isoler dans l'ordre suivant:

d'abord, sa toiture ou le plancher des combles, puis ses murs, et enfin le sol. Les menuiseries extérieures⁴ viennent ensuite. À chacune de ces étapes, il faut veiller à soigner l'étanchéité à l'air, ce qui implique enfin l'installation d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée).

2. Chauffage et eau chaude écologique / économique

Chaudière à condensation, pompe à chaleur pour les logements déjà isolés, chaudière biomasse... Les solutions ne manquent pas !

3. Techniques intelligentes et renouvelables

Panneaux thermiques et photovoltaïques, domotique, éclairage basse-consommation... Là également, la technique fournit des outils pour encore parfaire la performance énergétique de son logement.

Pour chacune de ces étapes, la Wallonie propose des primes qui peuvent couvrir de

10 à 70% de vos factures, suivant notamment les revenus de votre ménage.



Des séances d'information et webinaires gratuits sont régulièrement programmés. Découvrez les prochains rendez-vous sur www.enhestia.be ou www.namur.be ou en page 24 de votre magazine.

Plus d'infos ?

Contactez la plateforme EN'Hestia pour un accompagnement et un suivi de votre chantier : 081 88 20 03. Le premier rendez-vous est gratuit et sans engagement.
Infos : www.enhestia.be

⁴ Terme générique qui désigne l'ensemble des ouvrages de remplissage et fermeture des baies. Elles peuvent être réalisées en bois, aluminium, PVC ou acier.

NAMUR : 1^{RE} COMMUNE WALLONNE 100 % LED



En 2016, la Ville a lancé un Plan LED ambitieux. Aujourd'hui, les résultats de ce plan sont plus qu'encourageants ! *Eclairage, chiffres à l'appui.*

Renouveler le parc d'éclairage

Trois actions conséquentes ont été lancées... En 2017, le remplacement par du LED de 2.363 lampes à vapeur de mercure haute-pression, toutes localités confondues. En 2018, le remplacement par du LED des 1.068 luminaires restants des entités de Malonne, Belgrade et Flawinne. Dès 2019, le lancement du Plan LED, qui consiste à renouveler entièrement le parc d'éclairage public, soit 9.235 anciens luminaires. Il s'agit là d'une première en Belgique !

Le Plan LED, réalisé à 79 %

Actuellement, le Plan LED est réalisé à 79 %. Il se terminera en 2023 dans les anciennes communes d'Erpent, Naninne, Dave et Wépion. Toutefois, une centaine de points lumineux sur le territoire attendent une solution technique pour être modifiés.

Par ailleurs, une certaine quantité de luminaires récents (technologie précédant le LED) reste à remplacer sur le secteur de Belgrade et Flawinne. Il a été décidé de les remplacer après le Plan LED afin de les rentabiliser en partie.

Une nette diminution de la consommation

La transformation du parc d'éclairage public de la Ville se ressent déjà directement dans la consommation annuelle. **Dès 2017, les consommations**

ont commencé à chuter pour atteindre actuellement une diminution de 30 %.

Entre 2017 et 2021, la consommation est passée de 7.375.495 KWh à 5.162.429 KWh.

La Ville estime que la consommation sera de 4.175.495 KWh lorsque le Plan LED sera réalisé à 100 %, soit une économie annuelle de 3.200.000 KWh.

Cette économie intègre les réductions de consommation liées au dimming, c'est-à-dire la diminution de l'intensité lumineuse la nuit entre 22h et 6h.

Des économies réelles

La diminution de la consommation à un effet direct sur le budget communal. **Entre 2017 et 2021, l'économie engendrée par le changement de technologie a été de 187.050 €.** Ce montant inclut l'augmentation du prix de l'énergie des 6 dernières années.

Avec la conjoncture actuelle, le Plan LED prend tout son sens ! Sans celui-ci, en 2023, l'impact budgétaire pour la Ville de Namur aurait été catastrophique. **Sur base des consommations de 2017 et du prix moyen de l'énergie à ce jour, le budget lié à l'éclairage public de la Ville aurait été de 3.862.292 € au lieu de 1.875.000 €.** Le Plan LED préserve donc bel et bien les finances de la Ville et, in fine, fera de Namur la 1^{re} commune wallonne 100 % LED.

Couper l'éclairage public de minuit à 5h ?

La Ville étudie la possibilité de couper l'éclairage public de minuit à 5h pour réaliser des économies supplémentaires. ORES, le gestionnaire de réseau, estime que cette coupure entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 mars 2023 permettrait de diminuer la consommation de la Ville de Namur de 562.000KWh sur l'ensemble de la période.

À l'heure d'écrire ces lignes, la Ville acte les lieux concernés par les coupures. ORES procédera dans la foulée aux interventions techniques. L'idée étant de maintenir l'éclairage dans les zones urbaines où la sécurité des personnes doit être préservée.

ÉCOLE DE WÉPION : LA RÉNOVATION PROGRESSE

Bel exemple de rénovation énergétique d'un bâtiment communal, depuis cet été, le chantier de l'école de Wépion avance bien !

Les travaux ont débuté par la rénovation des sanitaires et celle du bloc maternel. Les postes suivants s'étaleront sur toute l'année scolaire, durant les périodes de vacances : rénovation du système de ventilation, mise en conformité de l'installation électrique et du système

d'éclairage, rénovation des menuiseries extérieures.

D'ici peu, cet investissement profitera pleinement aux enfants et au personnel éducatif.

Le coût global du chantier s'élève à près d'1,5 million d'euros.




UNE CARTE D'ANALYSE DU POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE TOITURE

Un outil méconnu, pourtant très utile...

Une carte interactive existe pour visualiser la qualité de l'isolation de votre toit : www.le-nid.be/3d.

Repérez votre habitation et analysez les couleurs en fonction de l'échelle détaillée dans la clé d'interprétation.

Les données ont été enregistrées sur base d'une image des pertes de chaleur prise une nuit de février 2018.

Si vous voulez y placer des panneaux solaires, vous pouvez aussi avoir une idée de la production d'électricité attendue. Sur le bouton  « Liste des couches », cliquez sur l'onglet « Énergie ». Là, vous pouvez choisir entre « Thermographie » et « Potentiel solaire ».

La couleur du toit vous donne le potentiel électrique annuel

disponible en fonction de son exposition au soleil : au plus c'est jaune, au plus votre toit va produire ! Le calcul prend même en compte l'ombrage existant (cheminée, par exemple).



Image : Freepik.com



Extrait du Potentiel solaire de la Ville de Namur sur la cartographie Namur 3D.

MAISON DE FAMILLE

UN CARNET DE JEUX POUR COMPRENDRE LE SIÈCLE DES LUMIÈRES

Logé dans un hôtel de maître du 18^e siècle, le Musée des Arts décoratifs est le lieu idéal pour aborder la vie quotidienne d'une famille noble au siècle des Lumières. Mais au fait, pourquoi ce siècle a-t-il été baptisé ainsi ? En quoi l'Hôtel de Groesbeeck - de Croix répond-il aux critères de cette époque ? À quoi servaient les nombreuses pièces richement meublées et décorées : vestibule, antichambre, boudoir ?

Vous trouverez réponse à ces questions dans le nouveau fascicule découverte « Maison de famille », rédigé à destination d'un public familial et scolaire. Le carnet regorge d'activités ludiques pour découvrir le mode de vie des familles qui ont vécu dans ce palais urbain construit en plein cœur de Namur.

Plus d'infos ? www.lesbateliers.namur.be





Un grand livre ouvert d'où s'échappent trois petits cochons dodus sous le regard gourmand d'un loup, un arbre enroulé d'une immense écharpe colorée, un lapin qui réchauffe ses petites pattes devant une cheminée garnie de cadeaux, un bonhomme de neige qui entame sa longue et inexorable fonte, Saint-Nicolas et Père Noël surpris en pleine bataille de boules de neige... Point commun de toutes ces saynètes : l'hiver, source d'inspirations de nombreux livres jeunesse et de décors qui donnent envie de se blottir autour du feu en se racontant de belles histoires !



Du 22 novembre au 11 janvier 2023

« D'HIVER, DIVERS »

UNE NOUVELLE EXPO À LA GALERIE DU BEFFROI

DES DÉCORS POÉTIQUES

Pour son expo de fin d'année, le Service Culture de la Ville a convié 12 illustratrices et illustrateurs belges. Renouveler le parc d'éclairage inspirés par l'hiver, dans une ambiance propice à la rêverie et à la contemplation.

Chaque artiste se révèle à travers les planches originales d'un livre. Les décors réalisés par une vingtaine d'élèves de l'Institut Saint-Joseph de Jambes – sous la houlette de leur professeur – donnent vie à leurs récits. Comme par magie, les animaux et les personnages de papier sortent de leur cadre pour égayer la galerie dans des décors riches en fantaisie et en poésie.

UN COIN LECTURE

À l'entrée de la Galerie, un coin lecture invite les enfants à se plonger dans les livres mis en

lumière dans l'exposition. De retour chez eux, peut-être auront-ils envie de prolonger ces plaisirs « D'hiver, divers » en compagnie de Papy de Neige, Ours frileux, Ernest et Célestine, Lucien, Alfred, la famille Écu-reuil ou encore Hiro, l'ourse trop curieuse pour pousser un rou-pillon durant l'hiver !

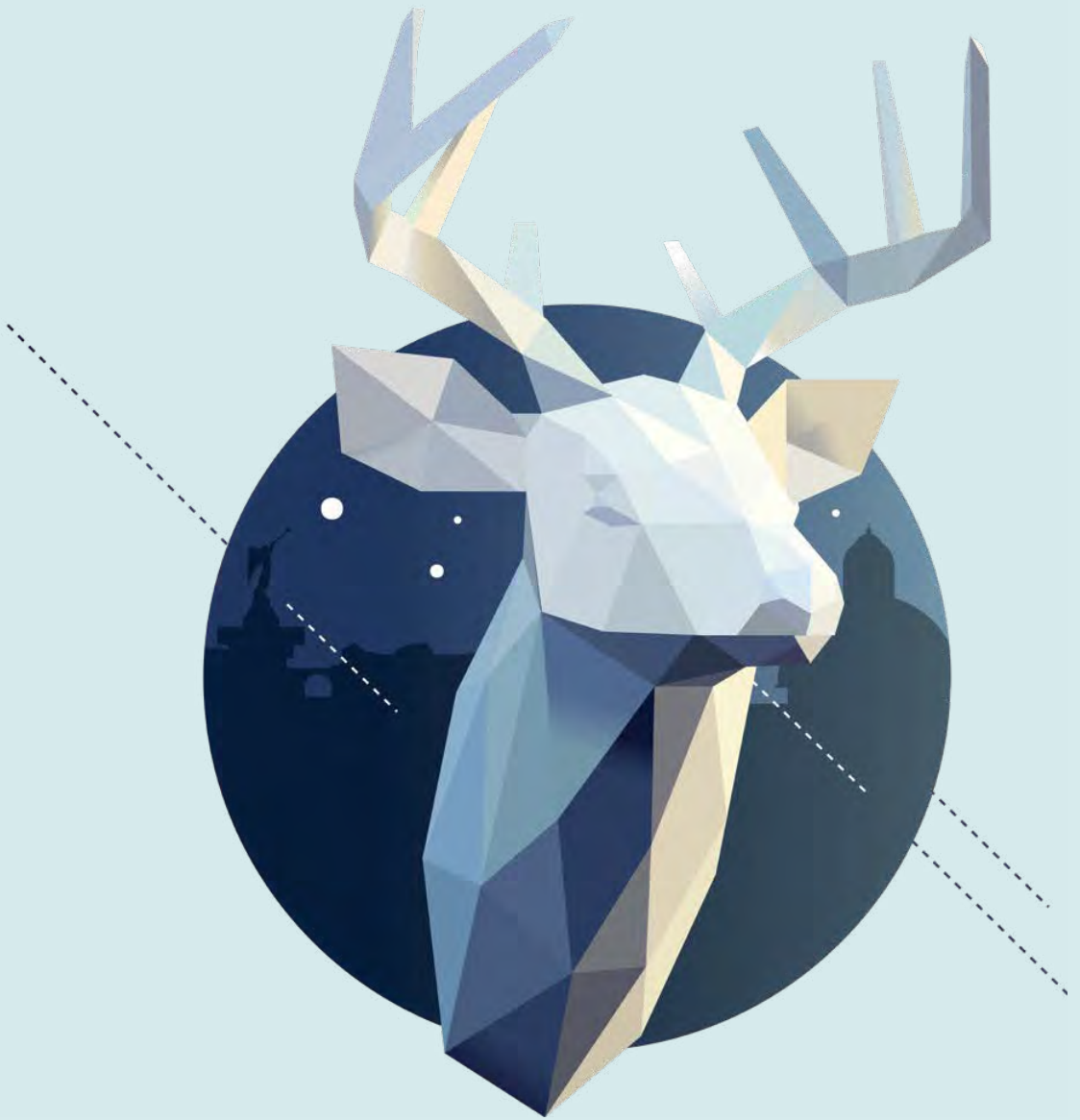
UN CARNET PÉDAGOGIQUE SUR LE LIVRE DE JEUNESSE

Dans le cadre des animations organisées pour les élèves de l'enseignement fondamental et en collaboration avec le Réseau namurois de lecture publique, le Service Culture de la Ville propose un carnet pour expliquer aux enfants la petite histoire du livre de jeunesse, des principaux métiers de l'illustration aux techniques utilisées et au choix des couleurs.

Plus d'infos ?

- Accès gratuit du 22 novembre au 11 janvier 2023
- Galerie du Beffroi : 081 22 84 76 | www.namur.be ou www.facebook.com/galeriedubeffroinamur
- Illustrateurs / illustratrices : Anne Brouillard · Sabine De Greef · Philippe de Kemmeter · Noémie Favart · Émile Jadoul · Sarah Parmentier · Catherine Pineur · Bénédicte Quinet · Marie-José Sacré · Marine Schneider · Michel Van Zeveren · Gabrielle Vincent
- Scénographie : Pr Yves Henry et les élèves de l'Institut Saint-Joseph de Jambes (option Vente & Étalage)





Parcours artistique

Du 9 décembre au 8 janvier 2023, de 17h à minuit

Cette année, le collectif namurois "La Clic" a créé un parcours composé de neuf mises en scène, artistiques et originales. Le fil conducteur de cette balade à travers l'art est le mouvement. Le parcours met en avant l'Homme, l'eau, le vent, la ville dans leur mouvance perpétuelle.

AGENDA

Du 30 novembre 2022 au 28 février 2023



NAMUR

en lumière



MARCHÉ DE NOËL

Places de l'Ange et d'Armes | 25 novembre au 31 décembre, dès 17h

- **Repère des Rennes** – Place d'Armes
- **Piste de patins à roulettes** – Place de l'Ange
- **Visites du Père Noël** les samedis 10, 17 et 23 décembre et les mercredis (après-midi), après le jour de la Saint-Nicolas (6 décembre).
- **Prestations folkloriques** de 14h à 17h :
 - Samedi 10 décembre : Quarante Molons
 - Dimanche 11 décembre : Échasseurs
 - Samedi 17 décembre : Échasseurs
 - Dimanche 18 décembre : Quarante Molons
- **Nocturnes du marché de Noël** le 27 novembre, 3 et 17 décembre.



PARCOURS ARTISTIQUE

Centre-ville | 9 décembre au 8 janvier, dès 17h

La Ville de Namur vous invite à découvrir son nouveau parcours qui met en valeur l'histoire de Namur, son passé, son présent, et son patrimoine. Au total, neuf mises en scène, lumineuses et originales, sont exposées pour un voyage poétique, émouvant mais aussi amusant !

FEU D'ARTIFICE

Confluence | 31 décembre, 00h00

CONCERTS

• Concert de Noël – BigBand

Cette année, l'IMEP vous propose un concert du groupe BigBand. La prestation mettra en avant du swing, du chant crooner et du groove pop. Inscription obligatoire. Infos : www.namur.be

IMEP | 19 décembre, 20h

• Concert du nouvel an de la Ville de Namur

Concert de l'Ensemble instrumental de Wallonie, sous la direction de Giovanni et Jean-Luc Votano et du Jeune Ballet du Conservatoire de Namur. La mezzo-soprano française, Albane Carrère, née à Vienne, interprétera des airs de Strauss mais aussi d'Offenbach (*La Grande Duchesse*) et de Gounod (*Faust*).

Le public pourra également apprécier de très belles notes d'Edvard Grieg, notamment le célèbre *Peer Gynt* accompagné par les Ballets du Conservatoire. Quatre autres pièces seront dansées dont la suite des valse *Le Beau Danube bleu*. Enfin, le concert se terminera par la célèbre *Marche de Radetzky* de Johann Strauss père.



Infos et réservations : 081 22 60 26 ou www.theatredenamur.be

Théâtre de Namur | 22 janvier, 16h et 20h

• Concert de nouvel an – Lumacamerata

Lumacamerata est le nouveau nom de l'orchestre de chambre de Namur. Contraction de l'italien Lumaca (escargot, symbole de Namur) et Camerata (chambre).

L'ensemble, d'une douzaine de musiciens et musiciennes, est spécialisé dans le répertoire écrit pour orchestre à cordes, de l'époque classique jusqu'à la création contemporaine. Infos : www.ledelta.be

Delta | 22 janvier, 17h

VISITES GUIDÉES

« Lumière sur la ville! »

3 et 10 décembre, 17h

Dans le cadre du marché de Noël et des illuminations féériques de fin d'année, découvrez les charmes du Vieux Namur sous un aspect



© Sébastien Roberty

inhabituel, celui de Namur « By Night ».

« Temps de Noël et de traditions »

11 et 18 décembre, 17h

Jusqu'au début du XX^e siècle, à partir du 11 novembre (fête de Saint-Martin), les

travaux des champs s'achèvent. Le bétail rentre à l'étable et les hommes se retirent chez eux. Les jours qui suivent, se déroulent des fêtes et autres coutumes, encore bien vivantes aujourd'hui.

Tarif : 5 € ; 2,50 € étudiant.e-s ; gratuit -12 ans. Réservation obligatoire. Infos : www.visitnamur.eu

Animations détaillées dans notre dossier spécial « Fêtes de fin d'année » en pages 27-28-29-30 de votre magazine.

EXPOS, IMAGE ET CINÉMA



• **Avec ou sans pop-corn : The Neon Demon**

Cinéclub gratuit destiné aux jeunes de moins de 30 ans. Événement organisé un mercredi par mois, en partenariat avec Action Media Jeunes et InforJeunes Namur. Film : The Neon Demon, de Nicolas Winding Refn, 2016, USA, 1h57 (VO sous-titrée en français). Infos : www.ledelta.be

Delta | 30 novembre, 20h

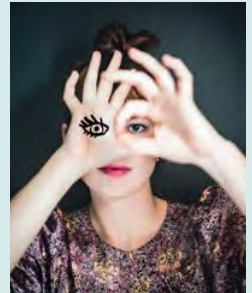
• **Laurent Schoonvaere**

La Galerie Detour rend visible l'art contemporain dans le Namurois. Son exposition actuelle est dédiée au dessinateur et graveur, Laurent Schoonvaere. Entrée libre. Ouvert du mardi au vendredi, de 13h30 à 17h30 et le samedi de 14h à 18h. Infos : 081 30 22 17

Galerie Detour | Jusqu'au 22 décembre

• **Sans vue, cent perceptions**

Dans le cadre de son 100^e anniversaire, l'association Eqla, qui agit au quotidien avec et pour les personnes aveugles et malvoyantes, a fait appel à des artistes belges. L'originalité du spectacle : les œuvres, produites pour l'occasion, ne seront pas offertes à la vue des spectatrices et spectateurs. Ces derniers seront invités à les découvrir les yeux bandés ! Un parcours sensoriel inédit. Infos : www.ledelta.be



Delta | Jusqu'au 8 janvier



EXPO «D'HIVER, DIVERS»

Pour son expo de fin d'année, le Service Culture de la Ville a convié 12 illustratrices et illustrateurs belges inspirés par l'hiver, dans une ambiance propice à la rêverie et à la contemplation.

Chaque artiste se révèle à travers ses planches originales d'un livre.

Accès gratuit. Infos : 081 22 84 76 ou www.facebook.com/galeriedubeffroinamur

Galerie du Beffroi | Jusqu'au 11 janvier

Plus d'infos en page 14 de votre magazine.

• Expo « Pictoresque »

Soirée Pyjam'art « Pictoresque »

C'est quand le musée ferme ses portes et que la nuit s'installe que les enfants auront tout loisir de découvrir les lithographies de l'exposition « Pictoresque ». Seuls dans le musée, en compagnie des médiatrices de la SAN, les enfants pourront admirer de magnifiques vues de sites qu'ils connaissent peut-être. Mais surtout, ils seront dans les conditions idéales pour comprendre ce qu'est une lithographie. Inscription obligatoire. Infos : www.lasan.be

TreM.a | 16 décembre

Dimanche Familles « Pictoresque »

Ne manquez pas les « Dimanche Familles » au TreM.a. Après la visite de l'expo, les participant-e-s passeront... à la cuisine ! Ils vont réaliser une « Kitchen-litho », c'est-à-dire une œuvre d'art s'inspirant de ce qu'ils ont vu. À partir de 10 ans.

TreM.a | 8 et 22 janvier 2022, 10h30 à 12h

Un voyage lithographique et intimiste dans le Namurois

Dans le cadre de cette expo, des ouvrages de la collection intimiste issue de la Bibliothèque du bibliophile belge, Walter Buekenhoudt co-toient des dessins, gravures et lithographies, peintures et photographies. Réservation obligatoire. Infos : 081 77 67 54 ou www.museeedsartsanciens.be

TreM.a - Musée des Arts anciens du Namurois | Jusqu'au 29 janvier

RÉTRO PRESSE NAMUR 2022

L'actualité vue par les photographes de presse.

C'est la tradition depuis plus de 30 ans à la Galerie du Beffroi. En janvier, les photographes de presse namurois livrent leurs regards sur l'année écoulée en partageant leurs photos « coups de cœur ».

À l'invitation de la Ville, Jacques Duchateau, Bruno Fahy, Jean-Christophe Guillaume, Olivier Hoslet, Vincent Lorent, Florent Marot, Jean-Pol Sedran, John Thys nous invitent à revoir en images, les événements et les personnalités qui ont marqué 2022, à Namur, mais également ailleurs en Belgique et à l'étranger.

Si André Dubuisson, présent depuis la toute première édition en 1993, a tiré sa révérence l'an dernier, un nouveau photographe, Mathieu Golinvaux, apportera son regard lors de cette nouvelle édition qui se déclinera en portraits, faits d'actualité, événements culturels ou sportifs et manifs en tous genres.

• Festival Anima

Anima propose exclusivement des films d'animation, c'est-à-dire tous les films non tournés en prise de vues réelles, mais image par image. Infos : www.animafestival.be ou www.grignoux.be

Caméo | 17 au 26 février



© Kitty Crowther

• Les portes d'or. Charles Doudelet et le symbolisme

L'expo se concentre sur les années symbolistes de Doudelet, avec un focus sur les œuvres qu'il présenta à la Ligue Théosophique de Rome en 1917. L'expo donne une part importante aux livres, revues et périodiques, ainsi qu'aux documents d'archives. Infos : www.museerops.be

Musée Félicien Rops | Jusqu'au 5 mars



Charles Doudelet, *La Mort poursuivant le troupeau des humains*. Coll. privée.



Manifestation d'Ukrainien-e-s à Bruxelles au début du conflit.

Cette Rétro Presse sera aussi l'occasion de marquer les 10 ans du parcours « Musiques à tous les étages ». Six photographes namurois qui ont couvert cet événement durant la Fête de la Musique, Albert Blond, Olivier Cellière, Pierre Decoeur, Thierry Dupièreux, Martin Leboutte et Bernard Rie, ont capturé des expressions, des attitudes de musiciennes et musiciens pris sur le vif dans des lieux parfois insolites du centre-ville.

Entrée gratuite. Infos : 081 22 84 76 ou www.facebook.com/galeriedubeffroinamur

Galerie du Beffroi | 19 janvier au 12 février

MUSIQUES

TEMPLERIE DES HIBOUX

Infos : www.templeriedeshiboux.be

Benoît Dorémus en concert

Après 2 concerts mémorables en 2019 à la Templerie, Benito revient pour présenter son nouvel album: « Désolé pour les fantômes ».

1^{er} décembre, 20h

Melissmell en concert

La voix de Melissmell, c'est la voix d'une artiste en survie qui a connu la rue et l'identité du sans-abri. Il vient de là ce cri à la fois puissant et

vulnérable qui fait d'elle une artiste totalement à part sur la scène française.

4 février, 20h

Vivre en fol en concert

La compagnie Vivre en fol fête ses 10 ans. 10 ans à chanter, à rire et à s'émerveiller avec le public. Pour l'occasion, elle propose un concert « best of » de leurs chansons emblématiques, mais aussi des coups de cœur, sans oublier quelques chansons inédites.

18 au 26 février, 14h et 16h30

GRAND MANÈGE

Infos : grandmanege.be

Duo Sarrasine – Concert NAMusiq

Une aventure musicale aux couleurs chatoyantes, où le chant résonne généreusement, tantôt lyrique, tantôt voix agile, fraîche et d'un timbre argenté. Infos : 081 22 60 26

8 décembre

Camille Thomas et son violoncelle, Stravinsky et son Pétrouchka



Dans cette Symphonie pour violoncelle en quatre mouvements, le violoncelle et l'orchestre font jeu égal. L'œuvre raconte l'histoire d'un « triangle amoureux »

entre trois mystérieuses poupées (Petrouchka, la Ballerine et le Maure).

10 décembre

Femmes de Légende : 3 décembre, 19h

Un Oratorio de Noël Imaginaire :
8 décembre, 20h

Camille Thomas et son violoncelle :
10 décembre, 19h

Concertino all alba (Bébés) | Natines :
11 décembre, 10h30

Petit concert à l'Aube (Enfants) | Natines :
11 décembre, 15h30

CARMINA LATINA : 14 décembre, 20h

Ciné concert : La Grande Évasion :
16 décembre, 20h30

Saint-Saëns | Oratorio : 18 décembre, 17h

THÉÂTRE DE NAMUR

Infos : www.theatredenamur.be

NAMusiq – Saison 2022-2023

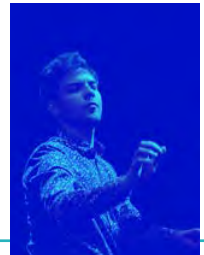
Un jeudi par mois, la Ville de Namur, la Province et la Philharmonique de Namur vous invitent à un pique-nique musical dans une ambiance conviviale.

Concerts de 12h30 à 13h20.

Tarif unique : 6 €. Gratuit pour les étudiant-e-s, -26 ans, Article 27.

Abonnement 9 concerts : 35 €.

Infos et tickets :
081 22 60 26 – www.nanamur.be – www.theatredenamur.be – www.facebook.com/NAMusiq.



Michel chante Sardou

Les plus grandes chansons de Michel Sardou en live, interprétées par 12 artistes sur scène.

11 décembre

Sandrine Piau, Frank Braley & Éric Le Sage :
22 décembre, 20h

VIVALDI | Les Vêpres pour Saint-Marc de Venise :
22 décembre, 20h

...



FOYER DU THÉÂTRE

Laterna Magica – Concert NAMusiq

Après Exercitium, Mimesis est le 2^e programme de Lanterna Magica dédié à Jean Sébastien Bach.

**12 janvier,
12h30**



LES CONCERTS DU BELVÈDÈRE :

Infos : www.facebook.com/BELVEDERENamur
ou www.belvedere-namur.be

Noisy Way (BE) | Constantine (BE) :
2 décembre, 20h

Benni (BE) | Bluai | DJ Miss Klax :
10 décembre, 20h

John Mary Go Round (BE) | Flo Rockers (BE) | Arkomm : 16 décembre, 20h

Double You (BE) | Stefke van Namen (BE) :
17 décembre, 19h

Intergalactic Lovers : 14 janvier, 20h30

Anti Skapitalista | Skarbone 14 (BE) :
21 janvier, 20h → « Noël en janvier », c'est la soirée annuelle décalée du Belvédère !



Meskerem Mees (BE) : 18 février, 20h

DELTA

Infos : www.ledelta.be



Gaëlle Solal – Concert NAMusiq

Gaëlle Solal y présente son album « Tuhu », un bijou qui combine la musique populaire brésilienne et la musique classique.

9 février, 12h30



CONFLUENT DES SAVOIRS (UNAMUR)

Conférence-concert sur le chantier archéologique du Palais de Justice

Trois vastes opérations immobilières contiguës et simultanées ont affecté en 2020-2021 le site des Casernes dont la construction d'un nouveau Palais de Justice. Ces travaux ont fait l'objet d'un suivi archéologique entre novembre 2020 et mars 2021. Marie Verbeek, Emmanuel Bodart, Sophie Challe, Fiona Lebecque & Armelle Weitz en partageront les premiers résultats.

Les élèves de l'IMEP, partenaire de la SAN, agrémenteront cet exposé à cinq voix de pièces musicales propices à assurer de douces transitions. Inscription obligatoire. Infos : 081 84 02 00 ou www.namur.be

Les partenaires : Agence wallonne du Patrimoine, les Archives de l'État Namur, l'UNamur, la Société archéologique de Namur (SAN) et l'Institut Supérieur de Musique et Pédagogie.

11 décembre



Octobre 2022 © Vincent Ferooz

MAISON DE LA POÉSIE

Récital de piano solo par M. Dürrüoğlu

Formé au Conservatoire d'Ankara, au Conservatoire Royal de Bruxelles, puis à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth, Muhiddin Dürrüoğlu a également fait un doctorat à l'Indiana University School of Music aux États-Unis. Ses compositions ont été récompensées à diverses reprises.

5 février, 11h



THÉÂTRE ET ANIMATIONS, SPECTACLES

- **Maxime Mandrake – Révélation : Le mystère d'Arsène Lupin** : Le Magicien présente son nouveau spectacle de magie théâtrale et de grandes illusions. Sur scène, il découvre un livre racontant les aventures d'Arsène Lupin. Le spectateur se retrouve alors plongé dans une folle aventure qui le fera voyager dans un univers rempli d'énigmes, de diversions et de magie.

Théâtre de Namur | 3 décembre, 20h30

- **Les trois autres petits cochons et Eugène** : Les petits cochons sont de retour. Retrouvez Bigoudi, Fripin et Dudule, en quête de la maison idéale, mais aussi le loup et son compère Eugène en quête du festin idéal... Comédie (presque) musicale pour toute la famille dès 3 ans. Avec la présence de Saint-Nicolas.

Templerie des Hiboux | 3 au 4 décembre, 11h et 14h

ACTIVITÉ « RACONTE-MOI UNE NIDSTOIRE »

Lecture et activités autour de deux contes : « Il y avait une maison » parle de la biodiversité et « La maison qui fleurit » aborde l'aménagement des villes. Les plus jeunes pourront exprimer leurs idées pour préserver et embellir leur environnement. Âge : 3 à 8 ans. Chaque participant-e doit venir avec son coussin. Parents admis. Inscription obligatoire.

NID | 7 décembre et 4 janvier, 14h et 16h



- **Circus Ronaldo** : Danny et Pepijn Ronaldo, père et fils : deux clowns authentiques à la recherche de ce qui les sépare et de ce qui les lie. Un portrait de la relation père-fils qui touche aux profondeurs du cœur humain.

Théâtre de Namur | 7 au 10 décembre, 20h30 et 19h30 (10/12)

LE KITSCH, TOUT UN ART

Recette du bonheur à travers le pur plaisir personnel qu'il procure ? Le kitsch est partout présent dans notre quotidien et voit ses limites repoussées parfois bien loin. Installations scénographiées, atelier et apéro-brasero autour du spectacle "Boule à Neige".



Centre culturel de Namur | 14 au 21 décembre

- **Dans l'engrenage** : Pièce chorégraphique pour 7 danseurs et danseuses. Après son spectacle pour l'espace public D-construction, la compagnie Dyptik poursuit son travail autour de la révolte, avec son deuxième volet « Dans l'engrenage ».

Delta | 17 décembre, 20h30

- **Boule à neige** : Dans une performance érudite et drôle, l'auteur-metteur en scène Mohamed El Khatib et l'historien Patrick Boucheron se livrent à une auscultation savoureuse de ces petits globes qui posent la question du kitsch sans jamais tomber dans l'anodin.

Théâtre de Namur | 20 au 22 décembre, 20h30

JACK ET LE HARICOT MAGIQUE



Pour terminer l'année, voici une histoire farfelue, pleine de personnages inattendus. Une histoire gigantesque comme un haricot qui monterait jusqu'au ciel. L'histoire

d'un enfant qui se transforme en adulte... ou d'un adulte qui a gardé son âme d'enfant. Avec la présence du Père Noël. Comédie (presque) musicale pour toute la famille dès 5 ans.

Templerie des Hiboux | 26 au 30 décembre, 14h et 16h30

AGENDA

- **Kroll sur son 31** : Venez pré-réveiller avec Pierre Kroll lors d'une revue de l'année pas comme les autres... À travers ses dessins, retrouvez les faits marquants de 2022.

Théâtre de Namur | 28 décembre

- **What the fun** : Six humoristes – talents belges de demain – se succèdent sur la scène toutes les 15 minutes pour vous faire rire.

Théâtre Jardin Passion | 12 janvier et 12 février

- **ANNA** : À travers le point de vue de cinq personnages, le spectacle questionne le regard que pose la société sur le viol, le regard de la victime, de son entourage, de l'agresseur et du témoin de la scène. Anna nous plonge au cœur de la complexité des rapports humains et sociétaux face à une telle situation.

Théâtre Jardin Passion | 17 au 21 janvier

- **Hansel et Gretel : amis du jour et de la nuit** : Dorothea Grimm, mécanicienne royale, Gus, balayeur général & Balthus, régisseur ronchon vous invitent à vivre une aventure passionnante pleine de chansons, de marionnettes et de boulons ! Comédie (presque) musicale pour toute la famille dès 4 ans.

Templerie des Hiboux | 22 janvier, 14h et 16h30

PORTRAITS SANS PAYSAGE

Par le biais de l'investigation théâtrale, ce spectacle convoque sur scène des témoignages, des prises de parole afin de révéler les mécanismes à l'œuvre dans les camps de réfugiés, leurs impacts humains et sociétaux ainsi que le business qui en découle.

Théâtre de Namur | 25 au 28 janvier, 20h30 et 19h30 (28/01)



© B. Sparagowska

LA RACLETTE IMPROVISÉE

Un moment convivial et chaleureux autour d'un spectacle d'improvisation et d'une raclette. Réservation obligatoire.

**Théâtre Jardin Passion |
27 janvier au 4 février, 19h**



© Xander Vermeire.jpg

- **Festival d'impro** :

À l'image de la richesse qu'on peut trouver dans le domaine de l'impro, ce festival se compose de six projets totalement différents, de quoi vous faire découvrir une partie du panel de cette discipline et vous emmener dans des univers variés. Cette année, il y a aussi un moment réservé aux enfants !

- Mardi 14/02 – 20h30 : « Une histoire dont vous êtes les héros » de la LiP
- Mercredi 15/02 – 20h30 : « L'impro Show »
- Jeudi 16/02 – 20h30 : Match de La Ligue d'impro
- Vendredi 17/02 – 20h30 : « NoUs » de la Cie Tadam
- Samedi 18/02 – 15h : « Et si... » de la cie TT
- Samedi 18/02 – 20h30 : « TaBoO » de Red Moon Cie

Théâtre Jardin Passion | 14 au 18 février

Infos :

THÉÂTRE DE NAMUR :
www.theatredenamur.be

TEMPLERIE DES HIBOUX :
www.templeriedeshiboux.be

NID :
www.le-nid.be

DELTA :
www.ledelta.be

THÉÂTRE JARDIN PASSION :
theatrejardinpassion.be

VISITES ET BALADES



• **Balade aux flambeaux «D'Joseph et Francwès, les bières de Noyè»**: Vous parcourrez la Citadelle en compagnie de Djozef et Francwès, illustres personnages namurois, dans une mise en scène originale axée autour de deux thématiques: Namur et la bière ! Lors de cette balade spéciale de décembre, les bières de Noël ou d'hiver seront mises à l'honneur. Au programme : dégustations, anecdotes, le tout parsemé des blagues de nos compères. Réservation en ligne obligatoire. Tarifs : 15 € / adulte ; 7 € /enfant ; gratuit pour les -6 ans. Infos : citadelle.namur.be | **Terra Nova** | **16 au 17 décembre, 18h30 et 21h**

• **Balade aux flambeaux «un siège bien arrosé»**: Lors de cette balade, vous découvrirez le site autrement, en compagnie de deux personnages historiques : Vauban et Coehoorn. Au programme: découvertes de vins et de fromages locaux. Réservation en ligne obligatoire. Tarifs: 15€ / adulte ; 7 € /enfant ; gratuit pour les -6 ans. Infos : citadelle.namur.be | **Terra Nova** | **10 au 11 février, 18h30 et 21h**



© Sébastien Roberty



© Sébastien Roberty

FOLKLORE



Grand feu de Bouge: Surplombant Namur, le village de Bouge fête le dimanche des Brandons, premier dimanche de Carême, lors du Grand feu le plus célèbre de Wallonie. Événement organisé par la Confrérie Royale du Grand feu.

Infos: www.grand-feudebouge.be

Bouge | 26 février

SPORTS

Dans le cadre du Challenge de la Ville de Namur

- Suarlée : Foulées des Neiges, le 21 janvier
 - Erpent : La Printanière, le 18 février
 - Vedrin : La Sébastien, le 26 février
- Infos : www.namur.be



SALONS ET CONFÉRENCES



• Semaine de l'Emploi

Une collaboration de la Ville de Namur, la Cité des Métiers de Namur, le Forem, l'UNamur et la FWB. Infos : www.namur.be/semainedeemploi

La Bourse | 5 au 9 décembre

Plus d'infos en page 40 de votre magazine.

• Job Day

Dans le cadre de la Semaine de l'Emploi, plus de 35 entreprises vous attendent pour un Job Day.

La Bourse | 8 décembre

• Salon du Vin et de la Gastronomie



Existant depuis 1990, ce salon est un des plus anciens salons du vin de Belgique mais aussi un des plus importants en terme de ventes aux particuliers vu la qualité de vins proposés.

Namur Expo | 9 au 11 décembre

• Salon du Mariage

Un mariage en perspective ? Lors de ces deux jours, rencontrez des spécialistes. Robes de mariée, costumes, coiffes et autres tenues de suite sont au rendez-vous des défilés. Infos : www.namurexpo.be | **Namur Expo | 10 au 11 décembre**

• Séance d'info EN'Hestia : rénover son habitation



Vous envisagez des travaux de rénovation dans votre habitation ? Profitez d'un accompagnement personnalisé et de proximité grâce à la collaboration entre la Ville et la plateforme de rénovation énergétique En'Hestia, soutenue par la Wallonie.

Pour vous informer, EN'Hestia organise des séances d'info et des webinaires gratuits. Infos : www.enhestia.be. Voici les prochains rendez-vous:

- **Webinaire | 13 décembre, 19h30** | Thématique « Systèmes de chauffage et de refroidissement, photovoltaïque... Pourquoi l'énergie durable peut s'avérer le choix le plus judicieux ? ». Les présentations sont suivies d'une séance de questions-réponses. Durée : 40 minutes.

13 et 19 décembre, 18 janvier, 6 février

Séances d'information en présentiel

- **Salle communale – Rue de l'Echangeur, 65 à Daussoulx | 19 décembre, 19h à 21h**

- **École du Moulin à Vent – Rue Charles Bouvier, 1 à Bouge | 18 janvier, 19h à 21h**

- **Salle « Le Bienvenu » – Chemin des Archiducs, 32 à Wépion | 6 février, 19h à 21h**

Plus d'infos en page 9 de votre magazine.

• Salon du livre et du vieux papier



Un rendez-vous incontournable pour les lectrices, lecteurs et collectionneurs.

Namur Expo | 17 au 18 décembre

• Sett – L'enseignement à l'heure des nouvelles technologies

Du fondamental au supérieur, les activités proposées par le salon « School Education Transformation Technology » parcourent 3 thèmes : le numérique au service des élèves et du corps enseignant, l'éducation aux médias numériques, l'éveil à la pensée informatique. | **Namur Expo | 26 au 27 janvier**



• Salon des vignerons namurois

Le salon rassemble des entrepreneurs d'origine namuroise, qu'ils ou elles aient planté leurs vignes sur le territoire namurois ou ailleurs. Un marché de produits du terroir complètera l'offre. Parking sur l'Esplanade et système de navettes disponibles pour se rendre au Hangar aux affûts. Tarif : 4€ (verre de dégustation offert). Infos : citadelle.namur.be



Hangar aux affûts, Citadelle | 11 et 12 février, 14h à 18h

BROCANTE

Brocante de Jambes

Composée de brocanteuses et brocanteurs professionnels, rassemblant des objets aussi bien anciens que modernes, la brocante de Jambes vous donne rendez-vous tous les dimanches matins. Infos : www.namur.be

Quai de Meuse, Jambes | Les dimanches matins

RÉUNION PUBLIQUE

Réunion d'information sur les grands chantiers namurois

La Ville organise une réunion publique qui abordera les projets structurants de Namur et de son centre-ville, dont l'extension du piétonnier. Accès gratuit. Inscription obligatoire. Infos : www.le-nid.be

La Bourse | 5 décembre, 18h30



Place M. Servais, Octobre 2022.

REPAIR CAFÉS



Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés. Sur place, vous pouvez compter sur l'aide d'expertes et experts bénévoles ayant une connaissance et une compétence de la réparation dans toutes sortes de domaines (vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, jouets...).

Outils et matériel à votre disposition. Il est recommandé de réserver sa place par téléphone.

10 décembre, 10h à 16h : Confluence

13 décembre, 13h30 à 17h30 : Flawinne

20 janvier, 17h à 20h : Basse-Enhaive

Infos :

Confluence : bd. d'Herbatte 8 à Namur | 10h00 à 16h00 | 0485 23 57 64

Flawinne : Salle Al' Volée, rue Emile Vanderfelde 8 à Flawinne | 13h30 à 18h00 | 0496 43 01 06

Basse-Enhaive : Hall sportif, rue Albert Michiels 8 à Jambes | 17h00 à 20h00 | 0456 10 10 22

LES ADRESSES UTILES

ABATTOIRS DE BOMEL | CENTRE CULTUREL RÉGIONAL

Traverse des Muses 18 à Namur

081 25 04 03

www.centrecultureldenamur.be

ABBAYE NOTRE DAME DU VIVIER

Avenue Reine Elisabeth 40 à Marche-les-Dames

www.abbayenotredameduvivier.be

BELVÈDÈRE | CITADELLE

Avenue Marie d'Artois 1 à Namur

081 81 39 00

www.belvedere-namur.be

CAMÉO | LES GRIGNOUX

Rue des Carmes 49 à Namur

04 222 27 78

www.grignoux.be

CENTRE D'ART VOCAL ET DE MUSIQUE ANCIENNE | CAV&MA

Avenue Jean 1^{er} 2 à Namur

081 71 15 00

www.cavema.be

CENTRE DU VISITEUR TERRA NOVA | CITADELLE

Route Merveilleuse 64 à Namur

081 24 73 70

www.citadelle.namur.be

CONSERVATOIRE BALTHASAR FLORENCE

Rue Rogier 80 à Namur

081 24 85 35

www.conservatoiredenamur.be

GALERIE DETOUR

Avenue Jean Matorne 166 à Namur

081 30 22 17

www.galeriedetour.be

GALERIE DU BEFFROI

Rue du Beffroi 13 à Namur

081 22 84 76

www.namur.be

GRAND MANÈGE

Rue Rogier 82 à Namur

081 24 70 60

www.grandmanege.be

HÔTEL DE VILLE | MAISON DES CITOYENS

Rue de Fer à Namur

081 24 62 46

www.namur.be

INSTITUT SUPÉRIEUR DE MUSIQUE ET PÉDAGOGIE - IMEP

Rue Juppin 28 à Namur

081 73 64 37

www.imep.be

LA NEF

Rue St Nicolas 2 à Namur

www.lanef.be

LA TEMPLERIE DES HIBOUX

Rue Ste Wivine 8 à Temploux

0484 85 32 12

www.facebook.com/templeriedeshiboux

LE DELTA | ESPACE CULTUREL PROVINCIAL

Avenue Fernand Golenvaux 18 à Namur

081 77 67 73

www.ledelta.be

LE PAVILLON

Esplanade de la Citadelle à Namur

www.le-pavillon.be

LES BATELIERS

Rue Joseph Saintraint 7 à Namur

081 24 87 20

www.lesbateliers.namur.be

MUSÉE FÉLICIEN ROPS

Rue Fumal 12 à Namur

081 77 53 70

www.museerops.be

NAMUR EXPO

Avenue Sergent Vrithoff 2 à Namur

081 47 93 47

www.namurexpo.be

OFFICE DU TOURISME DE NAMUR

Place de la Station à Namur

081 24 64 49

www.visitnamur.eu

THÉÂTRE DE NAMUR

Place du Théâtre 1 à Namur

081 22 60 26

www.theatredenamur.be

THÉÂTRE JARDIN PASSION

Rue Marie Henriette 39 à Namur

0472 96 53 16

TREM.A - MUSÉE DES ARTS ANCIENS DU NAMUROIS

Rue de Fer 24 à Namur

081 77 69 24

www.museedesartsanciens.be

PLACE À LA MAGIE DES FÊTES

L'année 2022 touche à sa fin et la magie de Noël envahit petit à petit le cœur de Namur. Une atmosphère féérique s'empare des lieux. Parcours artistique, folklore, concerts, flâneries dans les rues commerçantes, animations et activités pour enfants, piste de patins à roulettes, marché de Noël...

Découvrez ce que Namur vous réserve pour vous changer les idées et vous plonger dans la gaieté et l'insouciance des fêtes de fin d'année !

LE MARCHÉ DE NOËL

Du 25 novembre au 31 décembre

Pour cette nouvelle édition, le marché de Noël s'installe sur les places d'Armes et de l'Ange.

Laissez-vous tenter par un délice sucré ou salé ! Venez-vous réchauffer dans le *Repère des Rennes* ! Nouveauté cette année, profitez d'un moment ludique en patins à roulettes sur la place de l'Ange !



BON À SAVOIR

- Le **Père Noël** vous attend les samedis 10, 17 et 23 décembre et les mercredis (après-midi), après le jour de la Saint-Nicolas (6 décembre).
- Des **prestations folkloriques** sont prévues de 14h à 17h :
 - Samedi 10 décembre : Quarante Molons
 - Dimanche 11 décembre : Échasseurs
 - Samedi 17 décembre : Échasseurs
 - Dimanche 18 décembre : Quarante Molons
- Les **nocturnes** ont lieu le 27 novembre, le 3 décembre et le 17 décembre.

LE PARCOURS ARTISTIQUE

Du 9 décembre au 8 janvier 2023, de 17h à minuit

Cette année, neuf mises en scène, artistiques et originales, sont exposées aux quatre coins de Namur, afin de vous faire voyager dans un univers inédit.

Le collectif namurois, La Clic, créateur de ce parcours, réunit Mélanie De Groot, Gaëtan Libertiaux, Gaël Bertrand, Matthieu Collard et Stéphane Delory. Autour d'eux, une trentaine d'artistes et de collectifs namurois ont participé à la confection d'œuvres inédites et à la réalisation du parcours: Julien Carlier, le CAV&MA, Charles Devroy, Drash, La Film Équipe, Johan Flamey, Fanny Gillard, Baptiste Gandibleux, Jean-François Georis, Glauque, Labo M, Live 4 Life, Édouard Little, La Niche,

Sébastien Mouffe, Mea Lingua, Stéphane Orlando, Superbe, Démosthène Stellas, Wao, Géraldine Willems, la Cie Victor B, le Mad Cat Studio...

Leur projet poursuit une vocation culturelle et ludique, notamment par la valorisation de l'histoire de Namur et de son patrimoine. Le parcours intègre le passé mais également le présent avec la mise en valeur des récentes réalisations urbaines et l'utilisation de technologies surprenantes. L'objectif est de vous permettre de redécouvrir la ville par le biais de mises en scène particulières et intelligentes.



Le fil conducteur de cette balade à travers l'art est le mouvement. Ce parcours met en avant l'Homme, l'eau, le vent, la ville dans leur mouvance perpétuelle. Grâce à certaines mises en scène interactives, le public sera au cœur du mouvement.

LISTE DES ŒUVRES ET DE LEUR EMPLACEMENT :

1. Grains – Grand Manège
2. Gemotree – Rue Saint-Joseph, 1
3. L'homme face au vent – Palais du Gouverneur
4. Boule à Neige – Place du Marché aux Légumes
5. Ballet Aérien – Rue Rupplémont
6. Rise - Quai Ferdinand Courtoy
7. Balançoires – Place Maurice Servais
8. Under the Bridge – Pont de France
9. sApin – Confluence

LE FEU D'ARTIFICE

Le 31 décembre, à minuit

Pour accueillir l'an neuf, le ciel de Namur s'orne de mille couleurs. Le traditionnel feu d'artifice est tiré depuis la Confluence. Les quais de Sambre et Meuse et l'esplanade de la Confluence restent des endroits stratégiques pour admirer le spectacle.



© Denis Clason

COMMERCES EN FÊTE

LES FÊTES SONT À NOS PORTES ET – AVEC ELLES – L'ENVIE DE GÂTER NOS PROCHES.



Pour (se) faire plaisir, pas besoin d'avoir les poches bien remplies. Il suffit d'ouvrir les yeux, de tendre l'oreille et de profiter des joies du centre-ville. Voici un aperçu non-exhaustif des animations cette année:

Cortège de Saint-Nicolas : samedi 3 décembre, de 14h à 17h

Saint-Nicolas arrivera en bateau, au Delta, à 14h, près de la place Maurice Servais. Son arrivée sera suivie d'un grand cortège en fanfare dans les rues du centre-ville. Mascottes, distribution de bonbons et concours de dessin sont au programme.

Calendrier de l'Avent des commerçants : du 1^{er} au 24 décembre



Chaque jour, un commerce, un cadeau, un-e gagnant-e



« Rudolph le renne » est de retour pour le calendrier de l'Avent des commerces. Chaque jour de l'action, à 10h, une photo

de Rudolph est postée sur la page Facebook de Namur CentreVille.

À vous de trouver où il se cache pour la journée ! À 17h, un tirage au sort parmi les bonnes

réponses désigne la ou le gagnant du cadeau mis en jeu par le commerce du jour.

Décorations des vitrines des commerces : tout le mois de décembre

De véritables œuvres d'art, signées par l'artiste liégeoise Pupa, embellissent les rues de Namur durant les fêtes. Suivez le fil de ses œuvres inédites sur un parcours découverte disponible sur les réseaux sociaux de Namur CentreVille.

Journée internationale du pull de Noël : vendredi 16 décembre

L'occasion de ressortir son plus beau pull de Noël. Les commerçantes et commerçants, jouent le jeu pour accueillir leur clientèle !

Chèques cadeaux Namur Shopping : toute l'année

C'est LE cadeau idéal à glisser sous le sapin ! Près de 200 commerces namurois sont concernés par l'action. Voilà une belle façon de soutenir le commerce local.

Les chèques cadeaux Namur Shopping sont disponibles en coupures de 5 €, 10 €, 25 €, 50 € et sont valables 1 an. En vente



à l'Espace Namur CentreVille (rue du Beffroi 11) et en ligne sur www.namurcentreville.be/chequescadeaux.

La conciergerie

Soyez à l'aise pour votre shopping en confiant vos achats à la conciergerie de l'Espace Namur CentreVille (rue du Beffroi 11), gratuitement et en toute sécurité.

Cet espace est accessible du lundi au samedi de 9h à 18h, dimanche 11 et 18 décembre de 12h à 18h, les 24 et 31 décembre jusque 16h, fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Action Parking

Jusqu'au 31 décembre, vos tickets parkings ont de la valeur ! Échangez-les contre un chèque-cadeau « Namur Shopping » de 5 € ou contre 2 tickets parking d'1 h.

Infos : www.namurcentreville.be/news/action-parking

Ouvertures dominicales

Les dimanches 11 et 18 décembre et 8 janvier.

Soldes d'hiver

Du mardi 3 janvier au 31 janvier.

Reprise des sapins de Noël

Les dates de collecte sont reprises en page 2 du magazine.

Plus d'infos sur noelnamur.be ou auprès de Namur CentreVille : 081 26 26 38 | info@namurcentreville.be | namurcentreville.be | Facebook/Instagram : namurcentreville

CONCERTS**Concert du nouvel an de la Ville**

Théâtre de Namur | 22 janvier, 16h et 20h

Après trois ans d'absence, la musique viennoise sera à nouveau à l'honneur au Théâtre de Namur. Les musiciens de l'Ensemble instrumental de Wallonie seront sur scène pour égrener les valse, polkas et autres mazurkas sous la baguette de Giovanni et Jean-Luc Votano.

Le spectacle de danse, pris en charge pendant de longues années par le Jeune Ballet de Namur sous la houlette de Patricia Zwolinska, sera assuré par les Ballets du Conservatoire de Namur.

Le concert fera la part belle à la Dynastie des Strauss avec l'ouverture de l'opérette Une nuit à Venise de Johann Strauss fils.

Concert de nouvel an – Lumacamerata

Lumacamerata est le nouveau nom de l'orchestre de chambre de Namur. Contraction de l'italien Lumaca (escargot, symbole de Namur) et Camerata (chambre).

L'ensemble, d'une douzaine de musiciens et musiciennes, est spécialisé dans le répertoire écrit pour

orchestre à cordes, de l'époque classique jusqu'à la création contemporaine.

Tarifs : 14 € prévente ; 17 € sur place ; 1,25 € article 27 ; gratuit -26 ans.

Infos : www.ledelta.be **Delta | 22 janvier, 17h**

Plus de concerts en page 15 du magazine ou, en continu, sur www.namur.be (Agenda).

FERMETURES EXCEPTIONNELLES DE L'ADMINISTRATION

Retrouvez toutes les dispositions qui concernent les horaires d'ouverture et de fermeture de l'Administration communale durant les fêtes sur www.namur.be (Actualité).

Notez que la Maison des Citoyens sera ouverte toute la journée les vendredis 23 et 30 décembre. Elle sera cependant fermée les samedis 24 et 31 décembre, ainsi que les lundis 26 décembre et 2 janvier.

BON À SAVOIR

N'oubliez pas qu'une partie de vos démarches peuvent être effectuées en ligne via notre e-guichet sur namur.guichet-citoyen.be.

IDÉES CADEAUX SOUS LE SAPIN**Consommez local !**

Pour vos cadeaux, optez pour Namur Boutik. Soutenue par la Ville, cette plateforme de e-commerce représente les commerçantes et commerçants namurois. Leur volonté: mettre en place une chaîne logistique équitable pour toutes les parties prenantes, mais aussi durable. Namur Boutik a notamment fait le choix de caisses réutilisables pour conditionner les produits livrés. Plus d'infos sur www.namurboutik.be.

Pensez à nos auteur-e-s !

Il y a la campagne « Lisez-vous le belge ? » qui célèbre la diversité du livre belge francophone. Et puis il pourrait y avoir « Lisez-vous le Namurois ? ». Et oui, vous ne le savez peut-être pas, mais il existe au moins une cinquantaine d'écrivaines et écrivains namurois.

Pour vos cadeaux de fin d'année, titillez votre curiosité vers ce panel riche et varié de romans écrits par des auteur-e-s proches de chez vous. Vous les



soutiendrez et, par la même occasion, contribuez à la tâche du GEPN (Groupement des Écrivains en Prose Namurois) qui tend à apporter de la visibilité aux histoires et textes des écrivaines et écrivains en prose du Grand Namur.

La sélection du GEPN se niche dans les librairies namuroises. Retrouvez les bonnes adresses sur www.namur.be (Annuaire).

LA MOBILITÉ EN FÊTE

Différentes mesures sont prises afin de profiter des animations en toute convivialité.

LE CŒUR DE VILLE : PIÉTONNIER

Les rues de l'Ange et Émile Cuvelier, à partir de la rue Pepin, sont piétonnes du **vendredi 25 novembre au dimanche 8 janvier 2023** :

- de 11h à 22h30, du dimanche au jeudi ;
- de 11h à 23h30, les vendredis et samedis (sauf les samedis 24 et 31 décembre où le piétonnier se termine à 19h et le dimanche 1^{er} janvier où il n'est pas en vigueur).

Les rues de Fer, depuis la rue des Dames Blanches, et Saint-Jacques sont piétonnes du **vendredi 9 décembre au dimanche 8 janvier 2023** de 11h à 19h (sauf le dimanche 1^{er} janvier où le piétonnier n'est pas en vigueur).

Pour des raisons de sécurité, la circulation des vélos et trottinettes n'est pas autorisée dans le piétonnier.

SE DÉPLACER EN BUS

Du **vendredi 25 novembre au dimanche 8 janvier**



Les bus urbains ne circulent pas dans l'axe Fer-Ange mais empruntent l'itinéraire de déviation du samedi.

Les arrêts de la place de la Station et de la Confluence sont maintenus.

LA FORMULE GRATUITE « PARKING + BUS »

Du **25 novembre au 8 janvier sur le P+R de Bouge**

Durant les fêtes, cette formule est gratuite sur le P+R de Bouge, **à condition de charger son titre gratuit au SELF P+R sur le ticket reçu à la borne d'entrée.**

Le stationnement et les trajets avec les bus de la ligne 27, entre le parking et la place de la Station, sont gratuits.

Les arrêts du bus 27 sont situés sur le P+R (arrêt P+R Bouge terminus) ou chaussée de Louvain (arrêt P+R Bouge chaussée de Louvain).

Les samedis sur le P+R Saint-Nicolas

Cette formule est gratuite sur le P+R Saint-Nicolas les samedis, **à condition de charger son titre gratuit au SELF P+R sur le ticket reçu à la borne d'entrée.**

Le stationnement et les trajets avec les bus des lignes 5 ou 51, entre le parking et la place de la Station, sont gratuits.

SOLUTIONS DE STATIONNEMENT

Les parkings du centre sont accessibles durant la période de mise en piétonnier.

- Le **parking de l'Hôtel de Ville** (350 pl.) – rue des Dames Blanches – de 7h30 à 24h du lundi au jeudi et de 7h30 à 02h les vendredis et samedis. Avec forfait soirée de 1,50 € dès 16h30.
 - Ouverture exceptionnelle les dimanches 11, 18 décembre et 8 janvier de 11h à 24h. Au tarif habituel, avec forfait soirée de 1,50 € dès 16h30.
 - Fermeture les 25 décembre et 1^{er} janvier.
- Le **parking Confluence** (670 pl.) – rue du Gronnon – 7/7j et 24/24h
- Le **parking Beffroi** (258 pl.) – place d'Armes – 7/7j et 24/24h
- Le **parking du Centre** (160 pl.) – rue de Fer
- Le **parking Gifar** (443 pl.) – rue des Échasseurs
- Le **parking Léopold** (568 pl.) – square Léopold – 7/7j et 24/24h
- Le **parking SNCB Gare P1** (490 pl.) – bld du Nord, entrée par le tunnel du Nord – de 4h à 00h
- Le **parking SNCB Gare P2** (480 pl.) – entrée via le rond-point du bld d'Herbatte – 7/7j et 24/24h
- Les **parkings de l'UNamur** (450 pl.) – rue Gragnage – Uniquement le samedi

Pour rappel, les dimanches et jours fériés, le stationnement est gratuit et illimité en voirie dans le centre-ville.

Plus d'infos sur www.mobilite.namur.be et www.letec.be

VIOLENCES FAMILIALES : PARLONS-EN !

Le 25 novembre dernier, c'était la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Une journée symbolique qui rappelle l'importance d'être vigilant vis-à-vis de cette problématique, parfois banalisée, et de toutes les autres formes de violences intrafamiliales.

D'UNE RIVE À L'AUTRE

Au sein de son Service de Cohésion sociale, la Ville dispose d'une équipe de prévention. Baptisée « D'une Rive à l'Autre », elle propose gratuitement à toute personne ou famille concernée :

- un lieu d'écoute et de parole ;
- une analyse, un diagnostic, une réflexion et un accompagnement psychologique ;
- une information sur le thème des violences familiales et des relations interpersonnelles: relations parents-enfants et amoureuses, gestion de l'agressivité... ;
- des actions de prévention.

Parallèlement, cette cellule accompagne et outille les professionnel-le-s comme les centres PMS, écoles, maisons des jeunes...

Si, vous aussi, vous êtes victime de ce type de violence, contactez la cellule au 081 24 60 38 ou via dunerivealautre@ville.namur.be

URGENCE MÉDICALE : appelez le **112** (ambulance et pompiers).
URGENCE NÉCESSITANT UNE PROTECTION : appelez le **101** (police).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les périodes de confinement vécues durant la crise sanitaire ont exacerbé la problématique des violences conjugales et intrafamiliales. Par ailleurs, le sentiment de solitude et d'isolement des victimes a été renforcé. La cellule « D'une Rive à l'Autre » constate une nette augmentation des demandes et des prises en charge : 195 dossiers ont été traités en 2021 contre 120 pour le premier semestre de 2022.



PAUVRETÉ INFANTILE

DES ACTIONS MENÉES DANS LES ÉCOLES ET LES CRÈCHES

En Belgique, près d'un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. Par ailleurs, face à la hausse des prix des biens de consommation et de l'énergie, de plus en plus de familles rencontrent des difficultés pour subvenir aux besoins de leurs enfants.

Dans ce contexte, la Ville de Namur développe un plan d'action à destination de la petite enfance, au niveau de l'éducation, de l'extrascolaire, du logement et de l'emploi afin de pouvoir aider ces enfants et leur famille en situation de précarité.

UN GROUPE DE RÉFLEXION EST À PIED D'ŒUVRE

En septembre dernier, la Ville a formé un groupe de réflexion constitué de conseillères et conseillers communaux, de membres de la Cohésion sociale, du CPAS et d'associations namuroises

dont l'objectif est triple :

1. Identifier les indicateurs de mesure des difficultés quotidiennes des enfants.
2. Instaurer une politique de lutte contre la pauvreté dans les écoles et les crèches.
3. Coordonner et mettre en œuvre des actions concrètes avec les acteurs et actrices de terrain.

Une première réunion s'est tenue mi-novembre. **La mise en œuvre du projet débutera en janvier.**



LA TRANSMALONNOISE

22 KM DE RANDONNÉE EN BOUCLE



Le 16 octobre dernier, à l'issue de la Semaine des sentiers, la Ville de Namur et le groupe local de Malonne Transitionne inauguraient la TransMalonnoise.

Résultat de plusieurs mois de travail au sein du groupe « Sentiers » de Malonne Transitionne, cette randonnée propose 22 km en boucle pour découvrir un Malonne secret, chatoyant, spectaculaire, historique, savant et vivant !

Il est possible de raccourcir le trajet ou de le faire en plusieurs fois. Au total, 30 points d'intérêt sont décrits sur un feuillet A3 et sur le site ci-dessous. Retrouvez la brochure de cette balade à l'Office du Tourisme de Namur et dans la plupart des commerces malonnois.

La Ville encourage et soutient ces initiatives en faveur des sentiers oubliés, de la mobilité douce et du tourisme local.



Plus d'infos ?

malonnetransitionne.be/SM



DE L'ART ET DES EMPREINTES DANS LA VILLE

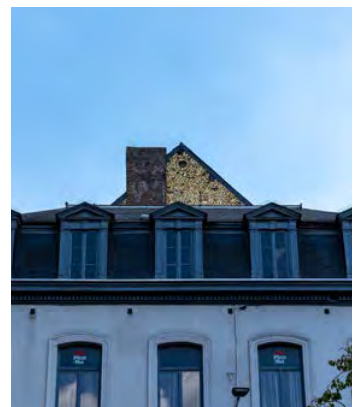
À Namur, une trentaine de fresques rythment l'espace urbain. Certaines s'imposent au regard, telles la peinture de Démosthène Stellas sur la Villa Balat ou la fresque des Wallons dans les Jardins du Maieur. D'autres misent sur la curiosité et le sens de l'observation, comme les sculptures d'Isaac Cordal cachées sur les murs du centre-ville.

L'EMPREINTE DE L'ANGE

L'Empreinte de l'Ange est l'œuvre lauréate du Prix Na-

mosa de Prométhéa en 2020. Discrète, cette création du collectif *Patrimoine à Roulettes* dispose désormais d'un cartel explicatif au n°28 de la place de l'Ange.

Pour l'apercevoir, il faut se mettre près de la Pompe de l'Ange et lever les yeux vers les toits. Un pignon de briques recouvert de feuilles d'or réunit les empreintes digitales de personnes anonymes, « invisibles » aux yeux de la société, qui se révèlent à travers cette œuvre collective.



L'Empreinte de l'Ange visible au n°28 de la place de l'Ange.

Plus d'infos ?

www.mouvement-1st.org

PARCOURS SONORE « EMPREINTES DANS LA VILLE »

En résonance avec ce projet, qui aborde les questions de mémoire et d'oubli, de richesse et de précarité, le mouvement *Luttes Solidarités Travail (LST)* vient d'inaugurer le parcours sonore « Empreintes dans la ville » qui recueillent des témoignages de vie et de combats des plus pauvres. Des plaques balises contenant un QR code sont disposées dans divers lieux de la ville pour écouter ces témoignages.

À travers ces initiatives, *Patrimoine à Roulettes* et *LST* mêlent leurs préoccupations : laisser dans l'espace public les traces tangibles d'un processus créatif visant à mettre en lumière des personnes auxquelles on ne porte pas assez attention.



Fresque réalisée par Basik Benito & Dwan, sur le mur du pavillon, square Léopold.

STREET ART EN CENTRE-VILLE ET AU RECYPARC DE MALONNE

En septembre, deux autres fresques ont été créées. Sur le



Fresque de Pso Man

mur du pavillon du square Léopold, les Namurois Basik Benito & Dwan ont réalisé une peinture à quatre mains, alternant lettrages graffitis et animaux avec un coq en guise de clin d'œil aux Fêtes de Wallonie.

Au recyparc de Malonne, l'artiste Pso Man a créé une fresque traversée par des chats en mouvement. Réalisée à la demande du Bureau Économique de la Province de Namur, elle apporte un peu de vie et de couleur sur le mur du parc à conteneurs.

D'ŒUVRE EN ŒUVRE

D'autres peintures murales sont prévues en 2023. Notamment, une fresque conçue par le duo Hell'O Monsters en hommage à Félicien Rops (rue Fumal), une autre de Mehsos dédiée à une artiste namuroise (près du futur Palais de Justice) et une troisième œuvre conçue par l'artiste Iota sur le thème des violences intra-familiales (avenue Albert I^{er}).

Un nouveau plan des œuvres d'art sortira prochainement et sera disponible à l'Office du Tourisme de Namur. Il sera accompagné d'une nouvelle application répertoriant les œuvres

artistiques en ville, aussi bien les sculptures que les fresques street art.



Fresque réalisée par Pso Man, à la demande du BEP, au recyparc de Malonne.

Plus d'infos ?

Explorez Namur et ses fresques via l'application streetartcities.com/cities/namur

DÉCOUVRIR LA VILLE EN COURANT

Depuis 2019, l'Office du Tourisme de Namur, en collaboration avec les Services des Sports et de la Culture de la Ville, propose des parcours de « running touristique » permettant à chacun et chacune de découvrir les attraits touristiques et culturels de Namur au rythme de ses enjambées !

Ces parcours sont l'occasion parfaite de se rendre compte des richesses touristiques de Namur de manière saine et originale, tout en profitant de vues imprenables en sillonnant les bords de Meuse et de Sambre, ainsi que la Citadelle.

UNE APPLICATION INTUITIVE POUR VOUS GUIDER

L'utilisation est simple. Il suffit de :

1. télécharger gratuitement l'application « JOOKS Tourisme Sportif⁵ » sur votre smartphone,
2. activer le système de géolocalisation par GPS,
3. choisir le parcours qui vous convient.

Ensuite, il n'y a qu'à enfiler vos chaussures de sport et vous munir de vos écouteurs. Enfin, vous pouvez lancer votre parcours JOOKS et vous laisser guider au gré des commentaires audio.



Les 4 tracés sont :

- Échappée au Cœur de Namur – 3,6 km
- Namur entre Eau et Forteresse – 8,5 km
- Namur dévoile son Folklore – 4,5 km
- L'Art urbain s'invite à Namur – 5,5 km

Vous n'aurez jamais appris autant de choses en courant !

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'été dernier, JOOKS a établi un classement des villes où il fait le plus agréable de courir. Sur 300 villes au total, Namur arrive à la très honorable 15^e place.



⁵ JOOKS (précédemment Runnin'City) permet de découvrir plusieurs centaines de villes dans le monde en courant, en marchant, à vélo ou en fauteuil roulant.

À votre agenda

CHALLENGE DES JOGGINGS DE NAMUR

Le calendrier 2023 du Challenge de la Ville est désormais connu. Bloquez les dates !

- **Suarlée** : Foulées des Neiges, le 21 janvier
- **Erpent** : La Printanière, le 18 février
- **Vedrin** : La Sébastien, le 26 février
- **Eghezée** : Offrez-moi la lune, 26 mars
- **La Plante** : Les passerelles, le 23 avril
- **Namur** : Trail de Namur, le 29 mai
- **Beez** : Je cours pour le Télévie, le 4 juin
- **Flawinne** : Les Gozettis, le 23 juin
- **Loyers** : Jogging de la Miaou, le 13 août
- **Malonne** : Jogging de Malonne, le 3 septembre
- **Namur** : Jogging Ville de Namur, le 10 septembre
- **Naninne** : La Naninoise, le 24 septembre

- **Wierde** : Trail du Tronquoy, le 1^{er} octobre
- **Gelbressée** : La Gelbressoise, le 11 novembre
- **Namur** : Corrida de Namur, le 2 décembre



CENTRE-VILLE

PARC LOUISE-MARIE : UNE AIRE DE JEUX FLAMBANT NEUVE

En août dernier, la Ville a inauguré la nouvelle aire de jeux du parc Louise-Marie. Aujourd'hui, ce lieu récréatif et verdoyant a retrouvé de sa superbe, pour le plus grand plaisir des enfants, de leurs familles, des sportifs et sportives !

DES MODULES POUR TOUS LES ÂGES

Avec un apport de plus de 120 m³ de nouveau sable, l'aire comprend désormais plusieurs modules destinés aux enfants âgés entre 3 et 12 ans dont les traditionnels toboggans, un street workout et deux équipements de fitness. Ces installations de fitness répondent à une réelle demande du public plus âgé qui fréquente le parc.

UNE RÉNOVATION NÉCESSAIRE

Les anciens modules étaient devenus trop vétustes et ne correspondaient plus aux exigences de sécurité actuelles. Ces dernières années, des éléments cassés ou détériorés ont

été enlevés et des accès fermés. Les jeux dataient de 1993 pour le module 3-6 ans et de 1994 pour le module 6-12 ans. Les jeux à ressorts ont quant à eux évolué

au cours des années, entre réparations et remplacements.

Les travaux ont été financés à 80% par la Politique Intégrée de la Ville (PIV)⁶ et à 20% par la Ville.



⁶ La Politique Intégrée de la Ville du gouvernement wallon vise à soutenir financièrement les grandes villes wallonnes (+ de 50.000 habitant-e-s). Ce plan a pour but de redynamiser l'économie locale et régionale sur la période 2021-2024.

SAINT-SERVAIS

RÉNOVATION DE L'AIRE MULTISPORTS DE L'HASTEDON

Après l'aire multisports des Balances, c'est au tour de l'aire de l'Hastedon de bénéficier d'une nouvelle toiture renforcée et du remplacement de l'ancien éclairage par des ampoules LED.

La réhabilitation de ces aires fortement fréquentées réjouira les férus de sports de ballons.

Les projets représentent, à eux deux, un investissement estimé à 161.232 euros.

Les travaux ont été financés à 80% par la Politique Intégrée de la Ville (PIV) et à 20% par la Ville.



**POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Grâce à la Wallonie et à sa PIV, la Ville de Namur a décidé de réhabiliter certaines aires de jeux et certains espaces multisports.

Après les aires de jeux des Balances et du parc Louise-Marie, sont concernées : les aires d'Andoy, de Vedrin, Saint-Marc, Amée, et certains modules du Parc Attractif Reine Fabiola.



Des rénovations qui permettront aux familles de disposer d'espaces de loisirs et de convivialité au sein des quartiers.

TOUR DU GUETTEUR

DES MURAILLES CLASSÉES, DÉSORMAIS RESTAURÉES!



Un chantier de restauration bien visible sur les hauteurs de la Citadelle vient de s'achever, celui des murailles situées sous la tour du Guetteur, entre les escaliers des Pas de Géant⁷ et la tour semi-circulaire appelée tour de la Citerne.

Pour rappel, selon un diagnostic sanitaire réalisé en 2010-2011, leur état allait de « moyen » à « mauvais ». Leur restauration a donc été prévue après celle d'autres murailles dont l'état nécessitait une intervention plus urgente.

DES MURAILLES QUI SE SUIVENT MAIS NE SE RESSEMBLENT PAS

Ces murailles se trouvent dans la partie la plus ancienne de la Citadelle, la zone médiévale. Cependant, ces pans de fortifications ont été modifiés à de nombreuses reprises depuis leur création. Si on prend le temps de les observer, on remarque que la muraille située côté Sambre n'est pas construite de la même manière que la muraille située côté Meuse.

Côté Sambre, les murailles possèdent un parement (la partie visible du mur) régulier en

calcaire marqué par plusieurs bandeaux de pierres de taille. La base du mur possède un fruit, c'est-à-dire une pente qui épaissit la partie basse de la muraille et qui la rend ainsi plus résistante aux projectiles.

Côté Meuse, les murailles possèdent un parement plus irrégulier composé de grès et de calcaire et ponctué de boutisses. Ces pierres de section carrée sont insérées dans le mur dans le sens de la longueur et servent à relier le parement à la « maçonnerie de blocage » de la muraille. On peut également remarquer au pied du mur, juste au-dessus de la roche, des arcs de décharge qui permettent de mieux répartir les poussées du mur.

UNE RESTAURATION À L'IDENTIQUE

Les murailles étant classées, la restauration s'est faite « à l'identique ».

Les travaux n'ont modifié en rien l'aspect originel des murailles qui ont conservé toutes leurs spécificités. Le marché prévoyait notamment de trier les pierres tombées et présentes au pied des murailles afin de privilégier au maximum la réu-

tilisation d'éléments anciens si ceux-ci étaient en bon état.

Certaines pierres abîmées ont même été réparées grâce à une greffe ! Des morceaux de pierre peuvent en effet être refixés sur d'anciens moellons grâce à une colle spéciale.

Les pierres ont été nettoyées par gommage. Les nouvelles pierres proviennent quant à elles d'une carrière de la vallée de la Meuse dont les matériaux présentent les mêmes caractéristiques géologiques que les pierres anciennes et qui démontrent une bonne résistance au climat belge.

Il ne vous reste plus qu'à vous balader sur le chemin de Ronde de la Citadelle pour observer cette belle restauration de plus près !



Le chantier en quelques chiffres

- 1.355 m² de parement ;
- 120 boutisses dont 38 restaurées ;
- 144 m de couvre-mur.

⁷ Les escaliers en pierres situés près du fossé du Donjon et menant du Parlement à la Tortue sont appelés « Pas de Géant ».

BOUGE: 10 HECTARES DE TERRES POUR ACCÉLÉRER LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

En septembre dernier, le Conseil communal de la Ville de Namur a acté l'achat de 10 hectares de terres agricoles à Bouge à des fins nourricières locales. Mûri de longue date, ce projet prend plus de sens encore dans un contexte actuel de spéculation autour des terres agricoles mais aussi d'insécurité alimentaire liée à la pandémie de coronavirus et au conflit ukrainien.

UN GESTE À FORTE PORTÉE SYMBOLIQUE

Cet achat de 10 hectares permet d'accélérer la résilience alimentaire du territoire et entre dans la stratégie des autorités namuroises de soutenir un modèle agroalimentaire durable. Cet acte fort témoigne également du souhait d'augmenter la part du circuit-court durable en terre namuroise.

Les trois parcelles acquises sont situées sur le plateau de Bouge, lequel est dominé par une activité agricole conventionnelle. Elles appartenaient auparavant à la Société wallonne du logement qui a décidé de mettre en vente ces parcelles non constructibles.

nourricier durable : légumes de plein champ, maraichage de petite surface... Ces productions pourront être vendues directement aux Namurois et Namuroises via, par exemple, la future halle maraichère du site des Casernes (plus d'infos à ce sujet en page 8 de votre magazine) et serviront notamment à alimenter les écoles communales namuroises et maisons de repos du CPAS.

Pour mener à bien ce projet, la Ville travaillera avec des organismes spécialisés..

LIMITER LES INONDATIONS, FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

En achetant ces terres, la volonté est de créer une niche écologique en y favorisant la biodiversité (zones refuges pour la faune, mares, haies). La façon d'aménager et d'exploiter la parcelle acquise aura un impact significatif sur la résilience de la zone urbanisée située en aval en cas d'événements climatiques extrêmes. Le futur aménagement de la parcelle participera ainsi à la prévention des inondations par ruissellement et à l'érosion des sols.

D'ici quelques années, une biodiversité et une agriculture respectueuse de l'environnement pourront pleinement cohabiter !

Les avantages sont multiples :



Accroître l'**autonomie alimentaire** du territoire.



S'affranchir de la **volatilité des prix** des intrants (engrais, amendements...) et des carburants.



Soutenir l'**emploi local**.



Sécuriser l'**accès aux terres** pour les petits producteurs et petites productrices en sortant du marché spéculatif.

DÉVELOPPER ET SOUTENIR LES FILIÈRES DE PRODUCTION LOCALE

Différentes filières de production locale (fruits, légumes, éco-pâturage) pourront se développer sur ces terres et prendre ainsi part à un projet



IMMERSION DANS LE GROGNON AUX TEMPS PASSÉS

Parce qu'il est important de savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va, la Ville de Namur et le NID vous proposent depuis fin septembre une immersion dans le Namur d'autrefois, avec un tout nouvel outil : « Le Grognon aux temps passés ».



namurois. Mais s'imprégner de la sorte, par l'immersion 3D, dans ces trois moments forts de son histoire, suffit à en percevoir l'impressionnante évolution : depuis l'appropriation du site naturel par l'homme, jusqu'à son urbanisation, le Grognon a tant changé...

L'expérience propose une remontée dans le temps pour découvrir le Grognon au Néolithique, à l'époque gallo-romaine et au Moyen-Âge !

CONTEXTE DU PROJET

Lancé il y a deux ans par la Ville, le projet a connu plusieurs étapes. Des représentations en trois dimensions ont d'abord été réalisées par la société Kascen dans le cadre de la scénographie du parking de la Confluence. Ces 3D ont été élaborées en collaboration avec les archéologues de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP).

La société Timescope a pris en charge l'animation des différentes scènes et ce, pour trois périodes : le Néolithique (≈ 2800 avant notre ère), l'époque gallo-romaine (1^{er} siècle après JC) et la fin du Moyen-Âge (15^e siècle). Là aussi, la contribution des archéologues de l'AWaP a été indispensable afin de garantir la pertinence scientifique du projet. L'objectif étant de rendre les modèles les plus réalistes possibles.



UN VOYAGE DANS UNE RÉALITÉ VIRTUELLE

Pour réaliser cette expérience, Timescope a recréé l'environnement naturel de l'époque, repris les modélisations 3D et créé des textures et des matériaux détaillés pour enfin intégrer des éléments animés : personnages, animaux, mouvement de l'eau, embarcations...

Un film immersif à 360° a été créé sur base d'un fil narratif exploitant les découvertes archéologiques principales. Pour une immersion optimale, une bande son et une atmosphère sonore ont été intégrées.

Bien sûr, ces trois évocations ne suffisent pas à rendre l'histoire complexe du Grognon. L'archéologie a en effet permis de détailler bien davantage les multiples phases qui rythment les 11.000 ans d'occupation du confluent

UNE APPLICATION DISPONIBLE !

Depuis fin septembre, l'application « Le Grognon aux temps passés » est disponible au NID en français et en anglais. Pour cette fin d'année, les versions néerlandophone et germanophone seront intégrées, ainsi qu'une scène finale permettant de faire le lien avec le site du Grognon, aujourd'hui.

À propos du projet

Fruit d'un partenariat étroit entre la Ville de Namur et l'AWaP, cette expérience produite par la société Timescope, est basée sur les résultats des recherches archéologiques qui ont été menées sur le site au cours des dernières décennies.

« HOLOCITY »

MIEUX COMPRENDRE LA RELATION ENTRE TRAFIC ROUTIER ET POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Depuis cet été, le NID propose au grand public de tester « Holocity ». Cette application, développée par la société Deloitte et mise à disposition de la Ville de Namur, permet de visualiser le lien entre le trafic routier et la pollution atmosphérique.

Namur, ville pionnière en smart city et dotée de capteurs de qualité de l'air, constituait la candidate idéale pour la mise en place de cet outil en réalité mixte.

Concrètement, Holocity montre une maquette virtuelle du centre de Namur et ses environs (données issues de Namur 3D⁸) et affiche :

- Des données de qualité de l'air issues des capteurs disposés à différents endroits stratégiques dans le cadre du projet STI (Système de Transport Intelligent).
- Des données de trafic routier provenant de Google maps.

Holocity peut non seulement générer une prise de conscience du lien qui existe entre trafic et pollution mais aussi, devenir un véritable outil d'aide à la décision afin de mieux répondre aux enjeux de la ville de demain.

L'application est disponible au public durant les heures d'ouverture du NID.

⁸ Consultez la modélisation 3D du territoire de la Ville sur www.le-nid.be/3d.



© Deloitte Digital



Le NID change d'horaire en 2023 !

À partir du 1^{er} janvier, l'horaire du NID ne variera plus en fonction des saisons. Voici le futur horaire, applicable dès 2023 :

- Lundi et mardi : fermé
- Mercredi au vendredi : 10h à 17h
- Samedi et dimanche : 13h à 18h

À propos du NID

Le NID (Namur Intelligente et Durable) est un espace qui questionne les citoyens et citoyennes sur l'avenir de Namur et sur le rôle des villes face aux enjeux actuels et futurs. Son rôle est d'informer, d'ouvrir le débat et de tisser des convergences pour que les réponses aux défis soient portées par et pour toutes et tous.

À cette fin, le NID a notamment développé une exposition « Faire éclore la ville de demain », ouverte au public depuis novembre 2021. Dans cette expo, le NID emmène les visiteurs et visiteuses à la découverte de 3 espaces et leur donne accès à de nombreux outils de sensibilisation

aux problématiques des villes : capsules vidéo, vidéo-mapping, tables interactives, espace de réalité virtuelle et 3D.

Un espace est également consacré à l'histoire du Grognon, aujourd'hui complété par l'expérience immersive « Le Grognon aux temps passés ».

Plus d'infos ? www.le-nid.be | Esplanade de la Confluence, 5000 Namur | 081 24 72 94 | le-nid@ville.namur.be | Horaire du 1^{er} octobre au 31 décembre : du mercredi au vendredi, de 10h à 17h ; du samedi au dimanche, de 14h à 18h.

APPEL À CANDIDATURES CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DE L'ACCESSIBILITÉ EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

Dès 2002, à la demande du Collectif Accessibilité Namur⁹, la Ville a mis en place un Comité PMR qui a travaillé sur de nombreux dossiers pour améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Aujourd'hui, la Ville souhaite remplacer le Comité PMR par un Conseil consultatif communal de l'Accessibilité en matière de Mobilité (CCAM) et ainsi renforcer son rôle, améliorer sa représentativité et sa communication.

POURQUOI UN CCAM ?

La problématique de l'accessibilité à la mobilité est un sujet essentiel. Nul n'est, en effet, à l'abri de la rencontrer durant sa vie suite à des aléas de santé.

La réalité du vieillissement de la population y contribue également.

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

On parle de « personne en situation de handicap » ou « personne à mobilité réduite » (PMR) pour désigner toute personne gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état,

de son âge, de son handicap permanent ou temporaire, ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer.

QUELLES SONT LES MISSIONS DU CCAM ?

Véritable organe communal, le CCAM sera invité à fournir aux autorités des avis, propositions et recommandations permettant de développer des politiques tenant compte des besoins des personnes en situation de handicap dans des dossiers communaux tels que :

- des aménagements spécifiques PMR : sites, voiries, bâtiments...
- les transports : lignes de bus accessibles, taxis adaptés...
- des événements tels que Namur en Mai ou les Fêtes de Wallonie et de fin d'année.

Le CCAM est composé d'associations ayant leur siège social ou une antenne locale sur le territoire communal et de personnes âgées de plus de 18 ans, jouissant de leurs droits civiques et inscrites au registre de la population.

Les 18 membres, nommés par le

Conseil communal, sont amenés à se réunir en séance plénière au minimum quatre fois par an.

Toute information complémentaire peut être trouvée dans le Règlement d'Ordre Intérieur sur www.namur.be (Ma Ville / Administration / Services communaux / Service Juridique Général (Interne)).

ENVIE DE POSTULER ?

Pour rejoindre le CCAM, vous devez postuler avant le 15 janvier 2023 au moyen du formulaire disponible sur www.namur.be (Actualité / Appel à candidatures : Conseil consultatif en matière de Mobilité). Ce formulaire peut également être demandé via mobilite@ville.namur.be ou au 081 24 60 86.

Vous pouvez postuler à titre personnel ou en tant que représentant ou représentante d'une association active auprès des personnes en situation de handicap à Namur (nécessité d'avoir un effectif et un suppléant par association).

⁹ Le CAN regroupe différentes associations et personnes concernées par le handicap.

La thématique de l'accessibilité à la mobilité a été reprise au Programme Stratégique Transversal de 2019 au niveau de l'objectif stratégique n°16 visant à « être une ville exemplaire en matière d'inclusion des personnes en situation d'handicap ».

 Du 5 au 9 décembre

SEMAINE DE L'EMPLOI

Trouver un job, rebondir après la perte de son emploi, créer son activité, se reconvertir... Grâce à la Semaine de l'Emploi, la Ville de Namur souhaite mettre en avant la richesse de son territoire, tant au niveau de la formation que de la variété des emplois disponibles. L'action vise également à soutenir les entreprises dans leur recherche de nouveaux talents.

Pour cette édition, la Ville s'est associée avec les principaux acteurs locaux qui proposeront des ateliers, conférences et formations sur des thématiques ciblées : rédaction d'un CV, préparation à l'entretien d'embauche, sensibilisation aux métiers en pénurie, information sur les aides à

l'emploi, formations aux langues, conseils pour la création d'entreprise mais aussi la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi, ou la formation continue.

Une collaboration de la Ville de Namur, la Cité des Métiers de Namur, le Forem, l'UNamur et la Fédération Wallonie Bruxelles.

JOB DAY

Le **jeudi 8 décembre**, plus de 35 entreprises seront présentes pour un **Job Day**. L'occasion d'en apprendre plus sur leurs activités et de tenter de décrocher un job avant 2023 !

Lieu des animations : La Bourse, Namur
Plus d'infos ? www.namur.be/semainedelemploi



Audibilis
sprl



**Une audition de qualité
pour tous les budgets**

- Essais sans engagement
 - Tests auditifs
 - Garantie 5 ans
 - Service personnalisé
- Piles auditives et accessoires
- Bouchons de protection

NAMUR

*Optique Belvaux
Rue des Carmes, 63
081/22 52 87*

SAINT-SERVAIS

*Optique Grandjean
Chaussée de Waterloo, 447
081/73 00 33*

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

LE PAIN D'ANTAN

GEMBLoux
142, Chaussée de Namur
Tel. : 081 611 600

WIERDE
97, Rue de Jausse
Tel. : 081 588 883

lepaindantan.be
SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  



**Ma consultation
chez mon spécialiste
totalement remboursée*.
Bien vu !**

*Sous réserve des conditions d'intervention fixées par les statuts de Solidaris Wallonie – disponibles sur www.solidaris-wallonie.be
Editeur responsable : Jean-Pascal Labille, Rue Saint-Jean 32-38 - 1000 Bruxelles, version octobre 2022.

Découvrez toutes les spécialités remboursées

en milieu hospitalier sur solidaris-wallonie.be

Infos et conditions en agence
ou sur www.solidaris-wallonie.be

